



Bulletin Officiel

N°7346 Mardi 22 avril 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE -BANK ABC TUNISIE - AGO-	3
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV –AGO-	4
BANQUE ZITOUNA-AGO-	5
STRATEGIE ACTIONS SICAV (DEUXIEME CONVOCATION) -AGE-	6

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE -BANK ABC TUNISIE-	7
BANQUE ZITOUNA	10

INFORMATIONS POST AGE

ATTIJARI BANK	12
---------------	----

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON – SOTIPAPIER	13
---	----

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS

ASSURANCES MAG	14
ASSURANCES MAG VIE	16
SOTUMAG	18
BNA BANK	20
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL	23
BEST LEASE	25
BH LEASING	27
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE - BIAT	28
PLACEMENT DE TUNISIE SICAF	32
SOTUVER	35
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - UBCI	37
POULNA GROUP HOLDING PGH	39
SOMOCER	43
SOTEMAIL	45

LAND'OR	47
SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - S.N.M.V.T - MONOPRIX	49
TELNET HOLDING	50
SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON - SOTIPAPIER	53
EURO-CYCLES	54
TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-	55
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	57

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 26/02/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- ATIJARI BANK

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

- EMPRUNT OBLIGATAIRE « TLF 2025-1 »

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
- POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
- SICAV BNA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Arab Banking Corporation Tunisie
-Bank ABC Tunisie-**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après (« Bank ABC – Tunisie ») porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le 25 Avril 2025 à 14h00 au Four Seasons Hotel Tunis ; et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- 2.** Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- 3.** Lecture et approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31/12/2024,
- 4.** Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2024,
- 5.** Lecture des rapports des Co-Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/2024,
- 6.** Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31/12/2024,
- 7.** Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2024,
- 8.** Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2024,
- 9.** Nomination d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration,
- 10.** Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes,
- 11.** Allocation des jetons de présence aux administrateurs pour l'année 2025,
- 12.** Pouvoirs en vue des formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

Les actionnaires de L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **09 mai 2025 à 09 heures** dans les locaux de L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, rue du Lac Turkana – Les Berges du Lac – à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
2. Examen des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission.
4. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
6. Quitus aux administrateurs.
7. Affectation des résultats de l'exercice 2024.
8. Renouvellement des mandats d'administrateurs.
9. Nomination d'un nouvel administrateur.
10. Fixation du montant des jetons de présence ;
11. Pouvoirs.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE ZITOUNA

Siège social : 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram- Tunis

Le Conseil d'Administration de Banque Zitouna, réuni le 17 mars 2025, invite les actionnaires à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra vendredi 25 avril 2025 à 10 heures, au siège de la Banque à Tunis, 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
2. Lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
3. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe et du rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
4. Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
5. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
7. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
8. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées ;
9. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
10. Fixation des jetons de présence ;
11. Nomination d'un Administrateur ;
12. Nomination des commissaires aux comptes;
13. Information de l'Assemblée Générale Ordinaire, des fonctions de responsabilités occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d' Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales ;
14. Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil d'Administration informe les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont mis à leur disposition au siège de Banque Zitouna durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DEUXIEME CONVOCATION

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Conseil du Marché Financier N°18-2005 du 3 octobre 2005
Siège social : 17, rue de Jérusalem 1002 Tunis

Les actionnaires de STRATEGIE ACTIONS SICAV sont informés qu'en raison de l'absence du quorum, son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 28 mars 2025 à son siège social, n'a pas pu délibérer.

Par conséquent, les actionnaires sont informés qu'ils sont à nouveau convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire **le lundi 28 avril 2025 à 10h**, au siège social de STRATEGIE ACTIONS SICAV sis au 17, rue de Jérusalem -1002- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Changement de la dénomination sociale ;
2. Modification de l'article 2 des statuts ;
3. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

**Arab Banking Corporation Tunisie
-Bank ABC Tunisie-**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 avril 2025.

Première Résolution

Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les actionnaires ratifient les modes et délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire, la déclarent régulièrement constituée, déclarent que ceci ne porte en rien atteinte à leurs intérêts et couvrent en conséquence, irrévocablement et sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et modes de convocation.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Deuxième Résolution

Lecture et approbation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour dans son intégralité, sans aucune réserve ni objection et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Troisième Résolution

Approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire, après la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Quatrième Résolution

Approbation des Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2024

Après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024 et après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les états financiers tel qu'arrêtés au 31/12/2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Cinquième Résolution

Approbation des Conventions Réglementées de l'Exercice clos le 31 décembre 2024

Après la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions et opérations réglementées de l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions et transactions

telles qu'elles ont été mentionnées dans le rapport des Commissaires aux Comptes ; et ce, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi N°2016-48.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Sixième Résolution

Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Septième Résolution

Affectation des Résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat bénéficiaire net dégagé au titre de l'exercice 2024 qui s'élève à quinze millions deux cent quatorze mille Dinars (15.214 000TND) et décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice	15214
Résultats reportés au 31/12/2024	13810
<hr/>	
Bénéfice Distribuable	29024
Réserves Légales	1452
Dividendes	0
<hr/>	
Reliquat	27572
<hr/>	
Résultats reportés au 31/12/2024 après affectation	27572

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution

Nomination de nouveaux administrateurs au sein du Conseil d'Administration/ Renouvellement de mandat d'Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des Membres du Conseil l'Administration dont les noms figurent ci-dessous, arrivent à échéance à la date de la présente assemblée :

- M. Muzaffer Aksoy
- M. Mazen Ladki
- M. Ibrahim ElDanfour
- M. Assad Riyany
- M. Fathi Agob
- M. Mondher Bellalah

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de :

- M. Muzaffer Aksoy
- M. Assad Riyany
- M. Mondher Bellalah

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant que Membre au sein du Conseil d'Administration :

- M. Naji Issa
- M. Mohamed Amer Karkar
- M. Karim Labadi

Les Administrateurs, ainsi nommés, exerceront leurs fonctions d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2027.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Neuvième Résolution

Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes

Le mandat du cabinet « CMG » représenté par M. Mohamed Jamil Gouider ayant pris fin au terme de l'exercice 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner le cabinet « STRATEGY CONSULTING MANAGEMENT GOVERNANCE - SCMG » représenté par M. Walid MOUSSA en tant que nouveau Commissaire aux Comptes en lieu et place du cabinet de « CMG » ; et ce, pour une période de trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2027. Le Conseil d'Administration fixera ses honoraires conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Dixième Résolution

Allocation des Jetons de Présence aux Administrateurs pour l'Année 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Administrateurs agissants en tant que Membres du Conseil d'Administration et en tant que membres des Comités, la somme de 227.500 USD net, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2025. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de ladite somme. La Banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Onzième Résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale, d'enregistrement ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**BANQUE ZITOUNA****Siège social : 02 Avenue Qualité de la Vie le Kram- Tunis****Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 avril 2025.****Première résolution : Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers individuels et du rapport de gestion y afférant, du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques et du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels de l'exercice 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers individuels dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à**Deuxième résolution : Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à**Troisième résolution : Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de 74 168 207, 046 DT et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de 38 675 344,637 soit au total un résultat distribuable de 112 843 551,683 DT, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, 5 642 177,584 DT pour doter la réserve légale ;
- De prélever sur ce montant, 66 450 000 ,000 DT pour doter les réserves pour réinvestissements exonérés ;
- D'affecter le reliquat, soit 40 751 374, 099 en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

À la réserve légale (5 % du bénéfice distribuable)	5 642 177,584
Aux réserves pour réinvestissements exonérés	66 450 000 ,000
Aux résultats reportés	40 751 374, 099

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à**Quatrième résolution : Approbation des conventions et engagements visés par l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à**Cinquième résolution : Rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi

que des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciale exposant les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation préalable n'a pas été respectée décide, conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales, de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à.....

Les actionnaires intéressés par lesdites conventions n'ont pas participé au vote.

Sixième résolution : Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à

Septième résolution : Fixation des jetons de présence

L'Assemblée Générale, décide, conformément aux dispositions de l'article 204 du code des sociétés commerciales d'allouer une enveloppe de MDT bruts à titre de jetons de présence pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration, sur proposition du comité de nomination et de rémunération.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à

Huitième résolution : Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de nommeradministrateurs de la Banque pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2027.

La signature du présent procès-verbal par l'administrateur vaut acceptation des fonctions d'administrateur de la Banque et déclaration qu'il n'est sujet à aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant de les exercer.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à

Neuvième résolution : Nomination des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des sociétés FMBZ KPMG Tunisie représentée par Mme Emna RACHIKO et LEJ Audit représentée par M. Bassem JEDDOU toutes deux membres de l'ordre des experts comptables de Tunisie, en qualité de commissaires aux comptes pour une durée de trois ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les états financiers de l'exercice 2027.

La signature du présent procès-verbal par Mme Emna RACHIKO représentante de FMBZ KPMG Tunisie et Bassem JEDDOU vaut, pour chacun d'eux, acceptation de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Banque et déclaration qu'il n'est sujet à aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant de les exercer.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à

Dixième résolution : Information de l'Assemblée Générale Ordinaire, des fonctions de responsabilités occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à

Onzième résolution : Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la Banque, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

ATTIJARI BANK

Siège social : Rue Hédi Karray – N° 24 – Centre Urbain Nord – 1080 - Tunis

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 4 avril 2025.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de la banque, le portant de 210.000.000 à 250.000.000 dinars. Cette augmentation sera réalisée par l'incorporation de réserves d'un montant de 40.000.000 dinars et l'émission de 8.000.000 nouvelles actions, d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune. Ces actions seront attribuées gratuitement aux actionnaires existants selon un ratio de quatre (4) actions nouvelles pour chaque vingt et une (21) actions anciennes. Les nouvelles actions portent jouissance depuis le 1er janvier 2025.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à 250 000 000 dinars, divisé en 50 000 000 actions nominatives d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, toutes entièrement libérées à la souscription, réparties de la manière suivante :

Du point 1 au point 23 : inchangé

Ajout d'un nouveau point n° 24 : « 8 000 000 actions nominatives d'une valeur de cinq (5) dinars chacune, représentant l'augmentation de capital par incorporation de réserves, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 avril 2025, sur proposition du Conseil d'Administration du 21 février 2025. »

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour accomplir les formalités juridiques et pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

2025 – AS – 0390

AVIS DES SOCIETES (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE**Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton – SOTIPAPIER**

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014 Ben Arous

Le Conseil d'administration de la société SOTIPAPIER, réuni le 09 Avril 2025, annonce que M. Raphaël Poullain quittera ses fonctions de Directeur Général à compter du 30 avril 2025. Le Conseil d'Administration a nommé M. Sofiene Mahjoub en tant que Directeur Général, avec effet immédiat, pour assurer la continuité des responsabilités de M. Poullain jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025.

Le Conseil d'administration a arrêté les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024, qui font ressortir les indicateurs suivants :

SOTIPAPIER affiche une solide progression de ses indicateurs financiers pour l'exercice 2024.

<i>(Milliers de DT)</i>	31/12/2024	31/12/2023	Evolution	V%
Produits d'exploitation	108 824	99 097	9 728	10%
Résultat d'exploitation	7 219	6 432	787	12%
%	6,6%	6,5%		
Résultat Net individuel	3 576	2 691	885	33%
%	3,3%	2,7%		
Résultat Net Consolidé	3 110	2 440	670	27%
Investissement	14 717	13 505	1 212	9%
Dette	49 940	36 662	13 278	36%

Les produits d'exploitation atteignent 108,8 millions de dinars, en hausse de 10 % par rapport à 2023. Le résultat d'exploitation progresse de 12 % pour s'établir à 7,2 millions de dinars, soit une marge opérationnelle de 6,6 % contre 6,5 % l'année précédente. Le résultat net individuel enregistre une croissance significative de 33 %, à 3,6 millions de dinars, portant la marge nette à 3,3 % (vs 2,7 % en 2023). Le résultat net consolidé augmente de 27% par rapport à 2023 pour atteindre 3,1 millions de dinars.

Le marché des matières premières principales demeure sous tension et reste confronté à des contraintes d'approvisionnement et à des niveaux de coûts toujours élevés, entraînant une hausse continue des prix du papier.

Dans un contexte de transformation industrielle, les investissements s'élèvent à 14,7 millions de dinars (+9 %), tandis que l'endettement net augmente à 49,9 millions de dinars, soit +36 %, en lien avec le financement des projets stratégiques.

Le Conseil d'Administration réaffirme son engagement envers le plan d'investissement précédemment établi, qu'il considère comme essentiel pour soutenir la croissance attendue au cours des prochaines années. A cet effet et compte tenu des résultats financiers de l'exercice 2024, qui font ressortir un bénéfice net de 3,576 millions de dinars, il est proposé d'affecter l'intégralité de ce résultat aux résultats reportés.

Le Conseil d'Administration décide de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire pour le Vendredi 20 juin 2025 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, les Berges du Lac, 1053, Tunis – Tunisie.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ASSURANCES MAGHREBIA S.A**

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

La société Assurances Maghreb SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2025.

(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	42 127	37 311	42 127	37 311	62 048
Santé	35 078	33 041	35 078	33 041	114 091
Automobile	27 199	25 857	27 199	25 857	90 817
Transport	1 546	1 620	1 546	1 620	5 090
Total	105 950	97 829	105 950	97 829	272 046

2- Primes cédées	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	34 325	31 815	34 325	31 815	50 379
Santé	7 082	6 614	7 082	6 614	24 720
Automobile	605	572	605	572	1 989
Transport	1 272	1 411	1 272	1 411	4 219
Total	43 284	40 413	43 284	40 413	81 307

3-Commissions	7 946	6 716	7 946	6 716	20 978
----------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

4- Charges de sinistres nettes	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Incendie et Risques divers	1 084	1 251	1 084	1 251	208
Santé	25 575	22 376	25 575	22 376	103 052
Automobile	15 896	17 480	15 896	17 480	53 526
Transport	5	1 014	5	1 014	656
Total	42 561	40 093	42 561	40 093	156 130

5- Produits financiers nets	6 373	5 794	6 373	5 794	30 208
------------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 31 mars 2025 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Réglés, Primes Cédées, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.

3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute¹ moins la charge de sinistres cédée.
4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.
5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 31 MARS 2025

Au terme du premier trimestre 2025, Assurances Maghrebria a réalisé :

1. Un chiffre d'affaires qui s'élève à **105,950 MD** contre 97,829 MD au 31.03.2024, enregistrant une augmentation de 8,30% et un taux de réalisation de 100,13% du budget relatif au premier trimestre 2025.
2. Des primes cédées qui s'élèvent à **43,284 MD** contre 40,413 MD au 31.03.2024 enregistrant une hausse de 7,10% et marquant ainsi un taux de réalisation de 102,24% par rapport au budget au 31 mars 2025.
3. Une augmentation de la charge de sinistres nette de 6,15%, en corrélation avec l'augmentation du chiffre d'affaires par branches pour s'établir à **42,561 MD**, enregistrant ainsi un taux de réalisation de 92,77% par rapport au budget prévu au 31.03.2025.
4. Des produits financiers nets de **6,373 MD** contre 5,794 MD une année auparavant, soit une hausse de 10,0% et un taux de réalisation de 104,47% par rapport au budget relatif au premier trimestre 2025.

III. FORECAST 2025 :

Les prévisions de l'année 2025 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations au 31/03/2025, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

En 2025, le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait **297,960 MD** enregistrant ainsi une croissance de 9,53% par rapport à l'exercice 2024.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche, les primes cédées évolueraient de 8,68% pour atteindre **88,360 MD**.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par branche en 2025, les commissions à servir à notre réseau de distribution évolueraient de 8,93% pour s'établir à **22,850 MD**.

Charge de sinistres nette

La charge de sinistres nette prévisionnelle évoluerait de 4,27% par rapport à 2024, et ce en adéquation avec l'évolution du chiffre d'affaires, pour s'établir à **162,795 MD**.

2025 – AS – 0392

¹ La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets de recours encaissés et compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A**

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis

La société Assurances Maghrebias Vie SA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité au terme du 1^{er} trimestre 2025.

Indicateurs d'activité au 31/03/2025

(Unité : 1000 dinars)

1- Primes émises et acceptées nettes d'annulations en cours	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
Prévoyance	8 065	8 186	8 065	8 186	33 814
Epargne	25 434	23 557	25 434	23 557	96 153
Total	33 499	31 743	33 499	31 743	129 967
2- Primes cédées	2 405	2 713	2 405	2 713	11 667
3-Commissions	2 628	2 715	2 628	2 715	12 448
4- Charges de sinistres nettes	14 081	13 012	14 081	13 012	54 107
5- Produits financiers nets	12 511	11 460	12 511	11 460	44 259

(*) Chiffres Audités

I. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs sont arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

1. Les chiffres au 31 mars 2025 sont provisoires et sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Régles, Commissions).
2. Les charges de commissions : s'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
3. La charge de sinistres nette correspond à la charge de sinistres brute² moins la charge de sinistres cédée.

² La charge de sinistres brute comprend les sinistres réglés nets compte tenu des frais de gestion de sinistres, ainsi que la variation des provisions pour sinistres à payer.

4. Les produits financiers nets, comprennent les loyers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (dépôts, obligations et autres). Les produits de placements tiennent compte des intérêts courus et non échus.

5. Les chiffres arrêtés au 31 décembre 2024 sont audités.

II. LES FAITS SAILLANTS AYANT MARQUE L'ACTIVITE DE LA COMPAGNIE DU 01 JANVIER AU 31 MARS 2025

Au terme du premier trimestre 2025, Assurances Maghreb Vie a réalisé :

1. Un chiffre d'affaires qui s'élève à 33,499 MD contre 31,743 MD au 31.03.2024, enregistrant une augmentation de 5,53% et un taux de réalisation de 97,52% du budget prévu au terme du 1^{er} trimestre 2025.
2. Une augmentation de la charge de sinistres nettes de 8,21%, pour atteindre 14,081 MD et enregistrer ainsi un taux de réalisation de 100,84% par rapport au budget prévu au 31.03.2025.
3. Des produits financiers nets de 12,511 MD contre 11,460 MD une année auparavant, soit une progression de 9,17% et un taux de réalisation de 98.94% par rapport au budget prévu à la fin du 1^{er} trimestre 2025.

III. FORECAST 2025 :

Les prévisions de l'année 2025 de la compagnie ont été actualisées sur la base des réalisations du 1er trimestre, dans la continuité des orientations stratégiques et de la conjoncture économique du pays.

Les principaux indicateurs sont les suivants :

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la compagnie atteindrait 142,000 MD au terme de l'année 2025, soit une progression de 9,26 % par rapport à l'exercice 2024.

Primes cédées

En adéquation avec l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires, les primes cédées atteindraient 13,609 MD au terme de l'année 2025, soit une progression de 16,64 % par rapport à l'exercice 2024.

Commissions

Compte tenu de la structure prévisionnelle du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance, les commissions à servir à notre réseau de distribution atteindraient 15,927 MD, soit une progression de 27,95% par rapport à l'exercice 2024

Charge de sinistres nette

Tenant compte de l'évolution de la structure du portefeuille, des capitaux à échéance à servir et de l'historique de la sinistralité, la charge de sinistres atteindrait 67,100 MD au terme de l'année 2025, soit une progression de 24,01 % par rapport à l'exercice 2024.

بلاغ الشركات

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة التونسية لأسواق الجملة

طريق نعلان بنر القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثية الأولى من سنة 2025.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية 2024	الثلاثة أشهر الأولى		الثلاثية الأولى		البيانات	
	%	2024	2025	2024		2025
<u>20.877,1</u>	<u>+17,3</u>	<u>4.703,8</u>	<u>5.518,8</u>	<u>4.703,8</u>	<u>5.518,8</u>	<u>I- الإيرادات</u>
108,4	-29,9	24,1	16,9	24,1	16,9	- المداخل المتأتية من بيع الثلج
1.407,4	+1	357,3	360,7	357,3	360,7	- المداخل المتأتية من كراءات المباني
16.708,1	+22,2	3.696,7	4.515,7	3.696,7	4.515,7	- المداخل المتأتية من إسداء الخدمات (النسبة على رقم المعاملات)
171	-1	41,7	41,3	41,7	41,3	- مداخل بيع المطبوعات الخصوصية
2.333,4	-0,6	549,8	546,4	549,8	546,4	- مداخل الأوراق المالية للتوظيف
148,8	+10,5	34,2	37,8	34,2	37,8	- إيرادات أخرى
<u>11.887,8</u>	<u>+1,9</u>	<u>2.763,9</u>	<u>2.816,9</u>	<u>2.763,9</u>	<u>2.816,9</u>	<u>II- الأعباء</u>
-	-	-	-	-	-	- الأعباء المالية
10.270,9	-1,3	2.472,2	2.440	2.472,2	2.440	- أعباء الاستغلال
(8.094,1)	(-0,6)	(1.952,4)	(1.940)	(1.952,4)	(1.940)	(من بينها مصاريف الأعوان)
1.616,9	+29,2	291,7	376,9	291,7	376,9	- أعباء الاستغلال الأخرى
<u>36,5</u>	-	<u>33,5</u>	<u>43,3</u>	<u>33,5</u>	<u>43,3</u>	<u>III- نسبة تطوّر الهامش (%)</u>

الأرقام التي تخص سنة 2025 هي حسب المعطيات المحاسبية الوقتية وغير المدققة

نسبة تطوّر الهامش = إيرادات الاستغلال - أعباء الاستغلال

100*_____

يرادات الاستغلال

الملاحظات:

I- الإيرادات

- سجلت جملة الإيرادات خلال الثلاثية الأولى من سنة 2025 تطورا بنسبة 17,3 % مقارنة بالفترة ذاتها من السنة الماضية مردّها أساسا:

- ✓ تدعيم اعمال المراقبة بالأجنحة وخصوصا بالباب الرئيسي بالسوق،
- ✓ التطور الملحوظ في كميات المواد الموردة المروجة بالسوق وخصوصا مادة الموز،
- ✓ الارتفاع المسجل في أسعار بعض المنتجات المروجة بالسوق،

2-الأعباء

- سجلت الأعباء خلال الثلاثية الأولى من سنة 2025 إرتفاعا بـ 1,9 % مقارنة بالفترة ذاتها من سنة 2024 مردها أساسا:

- ✓ تدعيم أعمال الصيانة والإصلاح بالسوق
- ✓ الزيادة المقدّر تسجيلها في حساب المساهمة الاجتماعية التظامنية نتيجة تطور رقم معاملات الشركة خلال الفترة المعنية مقارنة بالسنة الماضية.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK-**

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA BANK- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

(Unité : en 1 000 DT)

LIBELLES	1er TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 1er TRIMESTRE			Variations Mars 2025/2024
	2025	2024	2025	2024	Au 31.12.2024	
					**	
1- Produits d'exploitation bancaire	596 550	576 198	596 550	576 198	2 289 162	3,5%
- Intérêts	375 983	413 389	375 983	413 389	1 579 252	-9,0%
- Commissions en produits	43 110	39 053	43 110	39 053	163 013	10,4%
- Revenus du portefeuille titres-commercial	8 536	9 853	8 536	9 853	46 992	-13,4%
- Revenus du portefeuille d'investissement	168 921	113 903	168 921	113 903	499 905	48,3%
2- Charges d'exploitation bancaire	343 443	306 248	343 443	306 248	1 313 156	12,1%
- Intérêts encourus	342 207	306 067	342 207	306 067	1 308 081	11,8%
- Commissions encourues	1 236	181	1 236	181	5 075	582,9%
3- Produit net bancaire	253 107	269 950	253 107	269 950	976 006	-6,2%
4- Autres produits d'exploitation	261	257	261	257	979	1,6%
5- Charges opératoires, dont :	93 228	90 237	93 228	90 237	388 035	3,3%
- Frais du personnel	63 553	60 469	63 553	60 469	273 467	5,1%
- Charges Générales d'exploitation	26 027	25 943	26 027	25 943	99 975	0,3%
6- Structure du portefeuille	-	-	8 430 404	6 080 905	8 034 479	38,6%
- Portefeuille titres-commercial	-	-	225 448	145 062	222 065	55,4%
- Portefeuille d'investissement	-	-	8 204 956	5 935 843	7 812 414	38,2%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	-	-	13 919 244	13 891 709	13 452 194	0,2%
8- Encours des dépôts, dont :	-	-	12 713 149	12 153 760	12 674 833	4,6%
- Dépôts à vue	-	-	3 351 612	2 986 779	3 328 959	12,2%
- Dépôts d'épargne	-	-	4 375 682	4 062 019	4 306 902	7,7%
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	640 102	741 436	673 123	-13,7%
10- Capitaux Propres	*	-	2 161 804	2 004 531	1 907 023	7,8%
* Compte non tenu du résultat de la période						
** Chiffres à approuver par l'AGO du 30 Avril 2025						

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
DE LA BNA BANK ARRETES AU 31 MARS 2025

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2025

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2025 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêtés des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêtés, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2024 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2025 et au 31.03.2024 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2025

- L'encours des créances sur la clientèle, net de provisions et agios réservés, a atteint **13.919** millions de dinars au 31.03.2025 contre **13.892** millions de dinars au 31.03.2024.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2024 et Mars 2025 une augmentation de **559** millions de dinars, soit une croissance de **4,6%**.

- Le portefeuille titres investissement est passé de **5.936** millions de Dinars au 31.03.2024 à **8.205** millions de Dinars au 31.03.2025, suite principalement à des souscriptions à l'emprunt national et à l'acquisition des BTA.
- Les produits d'exploitation bancaires ont atteint **597** millions de dinars au 31.03.2025 contre **576** millions de dinars au 31.03.2024, enregistrant une progression de **3,5%**.
- Les charges d'exploitation bancaires ont enregistré une augmentation de **37** millions de dinars, passant de **306** millions de dinars au 31.03.2024 à **343** millions de dinars au 31.03.2025.
- Le produit net bancaire s'est établi à **253** millions de dinars au 31.03.2025 contre **270** millions de dinars au 31.03.2024, inscrivant ainsi une diminution de **6,2%**.
- Le montant total des charges opératoires a augmenté de **3,3%** entre Mars 2024 et Mars 2025 passant de **90** millions de dinars au 31.03.2024 à **93** millions de dinars au 31.03.2025.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL- PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITÉ RELATIFS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025.

(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	1er trimestre 2025	1er trimestre 2024	EXERCICE 2024(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	72 478	76 001	374 326	-5%
AGRICULTURES ET PÊCHE	11 152	12 534	54 259	-11,0%
BTP	5 766	5 278	21 418	9,2%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	6 717	6 762	33 009	-0,7%
TOURISME	5 127	5 172	32 979	-0,9%
LOCATION DES VOITURES	11 166	17 950	115 034	-37,8%
TRANSPORT	6 604	6 141	20 300	7,5%
COMMERCE	11 743	12 509	57 635	-6,1%
SERVICES DIVERS	14 203	9 655	39 692	47,1%
MONTANT DES APPROBATIONS	97 265	105 783	418 274	-8%
AGRICULTURES ET PÊCHE	13 262	14 041	58 066	-5,5%
BTP	5 276	6 924	25 111	-23,8%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	7 260	10 735	37 953	-32,4%
TOURISME	9 756	9 977	41 002	-2,2%
LOCATION DES VOITURES	23 749	32 943	126 354	-27,9%
TRANSPORT	7 598	7 172	22 735	5,9%
COMMERCE	14 362	14 237	64 424	0,9%
SERVICES DIVERS	16 002	9 754	42 629	64,1%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	691 708	650 058	675 414	6%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	79 234	59 806	56 923	32%
REVENUS BRUTS DE LEASING	97 340	91 334	391 984	7%
REVENUS NETS DE LEASING	20 854	20 062	84 832	4%
PRODUITS NETS DE LEASING	10 600	10 041	45 013	6%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 582	3 320	13 537	8%
STRUCTURE DES RESSOURCES	503 981	515 053	504 823	-2%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	27 555	37 159	26 892	-25,8%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	70 867	104 629	80 070	-32,3%
AUTRES EMPRUNTS	405 559	373 264	397 861	8,7%
TRÉSORERIE NETTE	17 324	21 373	12 512	-19%
CAPITAUX PROPRES (**)	134 344	126 884	113 539	6%

(*) Données auditées

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés + Engagements hors bilan

Revenus nets de leasing : Intérêts et produits assimilés +Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

Charges d'exploitation : Charges de personnel+Dotations aux amortissements+Autres charges d'exploitation

() Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période**

L'activité de la CIL a été marquée au cours du premier trimestre 2025 par :

- Une baisse des Mises en force de 5%
- Une augmentation des engagements de 6%
- Une augmentation des produits nets de leasing de 6%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BEST LEASE**

Siège social : 54, Avenue Charles Nicole Mutuelle Ville 1002 Tunis

La société Best Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

	Premier trimestre			Exercice 2024 ⁽¹⁾
	2024	2025	Variations	
Total Approbations	46,502	42,271	-9,10%	183,667
Sous total Approbations Mobilières	46,502	42,271	-9,10%	182,731
Agriculture	7,193	7,332	1,93%	33,094
Bâtiments & travaux publics	0,85	0,764	-10,12%	2,615
Industrie	1,911	2,495	30,56%	8,156
Service et commerce	36,548	31,68	-13,32%	138,866
Sous total Approbations Immobilières	0	0		0,936
Agriculture				0
Bâtiments & travaux publics				0
Industrie				0
Service et commerce	0	0		0,936
Total Mises en Force	24,975	30,66	22,76%	140,038
Sous total Mises en Force Mobilières	24,975	30,66	22,76%	139,706
Agriculture	3,6	4,312	19,78%	25,35
Bâtiments & travaux publics	0,381	0,377	-1,05%	1,89
Industrie	1,018	1,447	42,14%	5,765
Service et commerce	19,976	24,524	22,77%	106,701
Sous total Mises en Force Immobilières	0	0		0,332
Agriculture				
Bâtiments & travaux publics				
Industrie				
Service et commerce	0	0		0,332
Total Engagements en cours (a)	296,241	312,963	5,64%	326,696
Total Engagements classés (b)	54,916	56,521	2,92%	42,557
Total Engagements (a)+(b)	351,157	369,484	5,22%	369,019
Trésorerie nette	52,149	73,53		68,449
Ressources d'emprunts	312,364	342,784		331,054
Capitaux propres	89,515	93,059		84,306
Revenu Brut de leasing (2)	41,644	45,151	8,42%	191,796
Revenu Net de leasing	12,812	14,309	11,68%	60,159
Produit Net de leasing	5,146	6,337	23,14%	27,449
Total des charges d'exploitation	1,375	1,292	-6,04%	7,597

(1) Données auditées

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrat dont la facturation est entrée en vigueur

Revenue brute de leasing : Loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) intérêts de financement

Revenu net de leasing : Revenu brut de leasing (-) Amortissements financiers

Produit net de leasing : Revenu net de leasing (-) charges financières

Charges d'exploitation : Charges de personnels (+) Dotation aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les capitaux propres sont calculés sans tenir compte du résultat de l'exercice et des dividendes à distribuer.

Faits saillants :

L'activité de BEST LEASE a été marquée au 31 mars 2025 par :

- Une augmentation des mises en force de 22,76% par rapport au 31 mars 2024.
- Une augmentation du produit net de leasing de 23,14% par rapport au 31 mars 2024.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BH LEASING
RUE ZOHRA FAIZA - IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH BC 5
CENTRE URBAIN NORD - TUNIS MAHRAJANE 1008

BH LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} Trimestre 2025 :

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1er Trimestre		Variation en %	Exercice 2024
		2025	2024		
Secteurs	Agriculture	6 726	5 211	29,07%	25 503
	Industrie	3 998	6 909	-42,13%	26 009
	BTP	2 855	4 998	-42,88%	10 088
	Tourisme(*)	6 180	13 286	-53,48%	41 308
	Services divers, commerce et transport	24 942	24 588	1,44%	100 130
	Montant des Approbations	44 701	54 992	-18,71%	203 038
	Agriculture	4 536	5 432	-16,49%	20 943
	Industrie	2 713	5 518	-50,83%	18 791
	BTP	3 053	2 125	43,67%	6 690
	Tourisme(*)	5 180	6 161	-15,92%	32 090
	Services divers, commerce et transport	20 729	17 509	18,39%	72 463
	Montant des Mises en forces	36 211	36 745	-1,45%	150 977

(*) y compris les secteurs de location des voitures et des agences de voyages

(En milliers de dinars)

	Indicateurs	1er Trimestre		Variation en %	Exercice 2024(**)
		2025(*)	2024(**)		
Engagements	Approbations	44 701	54 992	-18,71%	203 038
	Mises en force	36 211	36 745	-1,45%	150 977
	Encours	298 764	281 574	6,11%	296 393
	Total des engagements	329 459	312 967	5,27%	323 009
	Total des engagements classés	46 322	48 034	-3,56%	38 019
	Trésorerie nette	9 606	41 259	-76,72%	15 096
	Revenus nets de leasing	10 025	10 067	-0,41%	39 288
	Revenus bruts de leasing	39 101	34 805	12,34%	155 303
	Produits nets de leasing	4 948	4 110	20,39%	18 535
	Ressources d'emprunt	229 346	241 941	-5,21%	235 686
	Capitaux propres avant résultat	35 387	35 399	-0,03%	35 387
	Total des charges d'exploitation (hors provision)	2 991	2 703	10,63%	10 232

(*) Chiffres non audités

(**) Chiffres définitifs et audités

Approbations : contrats de leasing approuvés,

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré,

Encours financiers : encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période,

Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + Impayés + Engagements hors bilan,

Revenus bruts de leasing : Total loyer en HT (principal + intérêts),

Revenus nets de leasing : intérêts sur créances de leasing,

Produit net de leasing : (revenus nets de leasing + autres produits d'exploitation + des placements financiers) – charges financières,

Ressources d'emprunt : Représentent la partie non échue des emprunts obtenus.

Faits saillants du 1^{er} Trimestre 2025 :L'activité de BH LEASING durant le 1^{er} trimestre 2025 par rapport à celui de 2024 a été caractérisée par :

- Une stabilité des mises en forces,
- Une augmentation des revenus bruts de leasing de 12,34%,
- Une augmentation des produits nets de leasing de 20,39%,
- Une diminution des ressources d'emprunt de 5,21%
- Une diminution des engagements classés de 3,56%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
-BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

(En dinars)

LIBELLES	PREMIER TRIMESTRE 2025	PREMIER TRIMESTRE 2024	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2025 AU 31/03/2025	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2024 AU 31/03/2024	31/12/2024
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	609 170 404,938	566 565 288,886	609 170 404,938	566 565 288,886	2 326 623 394,037
* Intérêts	373 917 895,156	368 370 050,984	373 917 895,156	368 370 050,984	1 501 115 085,683
* Commissions en produits	64 027 333,115	65 553 360,079	64 027 333,115	65 553 360,079	280 683 883,597
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	171 225 176,667	132 641 877,823	171 225 176,667	132 641 877,823	544 824 424,757
2- Charges d'exploitation bancaires	224 025 981,056	199 179 271,414	224 025 981,056	199 179 271,414	846 908 813,225
* Intérêts encourus	223 465 432,288	198 139 012,546	223 465 432,288	198 139 012,546	843 061 983,272
* Commissions encourues	560 548,768	1 040 258,868	560 548,768	1 040 258,868	3 846 829,953
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	385 144 423,882	367 386 017,472	385 144 423,882	367 386 017,472	1 479 714 580,812
4- Autres produits d'exploitation	2 990 942,496	3 120 494,715	2 990 942,496	3 120 494,715	12 772 634,079
5- Charges opératoires, dont:	172 845 343,755	148 981 467,883	172 845 343,755	148 981 467,883	664 558 771,868
* Frais de personnel	98 380 345,793	84 537 517,468	98 380 345,793	84 537 517,468	358 105 820,427
* charges générales d'exploitation	63 020 051,962	53 910 814,506	63 020 051,962	53 910 814,506	258 279 069,722
6- Structure du portefeuille :	-	-	6 495 209 078,825	4 931 236 879,767	6 136 665 262,642
* Portefeuille-titres commercial	-	-	34 001 245,049	29 683 916,554	18 253 976,717
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	6 461 207 833,776	4 901 552 963,213	6 118 411 285,925
7- Encours des crédits nets	-	-	12 839 052 161,856	12 185 667 469,847	12 806 867 639,139
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	20 336 009 767,160	18 249 460 985,151	20 814 072 817,921
* Dépôts à vue	-	-	9 541 648 151,993	8 582 060 401,838	10 532 265 360,762
* Dépôts d'épargne	-	-	5 194 639 043,063	4 669 958 706,111	5 211 992 520,789
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	787 979 443,072	852 457 303,342	798 630 314,652
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	708 974 928,817	774 208 655,119	718 093 994,519
* Ressources spéciales	-	-	79 004 514,255	78 248 648,223	80 536 320,133
10- Capitaux propres	-	-	2 226 615 429,063	2 082 277 817,476	2 226 391 374,715

FAITS MARQUANTS DU 1^{er} TRIMESTRE 2025

La BIAT a clôturé le premier trimestre 2025 avec les résultats suivants :

- ⇒ Un PNB de 385,1MD, en accroissement de 4,8% par rapport à fin mars 2024. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :
 - ⇒ Une marge en intérêts de 150,5MD (39,0% du PNB) ;
 - ⇒ Une marge sur commissions de 63,5MD (16,5% du PNB) ;
 - ⇒ Des revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et des opérations financières de 171,2MD (44,5% du PNB).
- ⇒ Des charges opératoires de 172,8MD, marquant une évolution de 16,0% avec un coefficient d'exploitation de 44,9% contre 40,6% au 31/03/2024 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 20 336,1MD, en accroissement de 11,4% avec une évolution des dépôts à vue et des dépôts d'épargne de 11,2% ;
- ⇒ Des encours de crédits nets de 12 839,1MD, en progression de 5,4%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2025

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2025.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2025 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2025 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2025 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2025 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2025.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2025. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2025 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de mars 2025. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2025.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier trimestre 2025, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2024 que celles relatives à l'année 2025.

Les données relatives à l'année 2024 sont conformes à celles publiées en 2024 dans le cadre des Etats Financiers annuels de l'année 2024.

II- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2025 à 609.170mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 224.026 mD au titre du premier trimestre 2025.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille Titre commercial et d'investissement

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des créances rattachées.

Ces encours des crédits sont présentés nets des agios réservés et des provisions constituées.

5. Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2024 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2024 et du premier trimestre 2025 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, Rue de Turquie - Tunis

La société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

(En K.TND)	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	mars-25	Mars-24	déc-24	Var
Revenus	1 989	1 414	1 989	1 414	3 196	41%
Dividendes	1 950	1 397	1 950	1 397	3 100	40%
Dividendes reçus sur titres cotés	48	41	48	41	1 654	17%
Dividendes reçus sur titres non cotés	1 902	1 356	1 902	1 356	1 446	40%
Plus values	-	-	-	-	3	-
Plus values sur vente de titres cotés	-	-	-	-	-	-
Plus values sur vente de titres non cotés	-	-	-	-	3	-
Autres	39	17	39	17	93	129%
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	39	17	39	17	93	129%
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-	-
Moins values sur cession de titres	28	9	28	9	-	211%
Charges financières	-	-	-	-	-	-
Charges d'exploitation	68	68	68	68	264	-
Dotations aux provisions			-	4	5	-100%
Reprise sur provisions			10	74	156	-86%
Immobilisations financières			12 268	12 268	12 268	-
Titres cotés			10 607	10 607	10 607	-
Autres participations			1 661	1 661	1 661	-
Placements à court terme			5 453	5 036	5 383	8%
Titres cotés			2 854	2 854	2 854	-
Autres placements en titres de capital			599	1 182	529	-49%
Autres placements en titres de créance			2 000	1 000	2 000	100%
Prises de participations et cessions de la période			98	52	-636	88%
Prises de participations			98	61	1 988	61%
Cessions en coût historique			-	9	2 624	-100%
Créances rattachées aux immob. Financières			48	1 289	-	-96%
Liquidités et équivalents de liquidités			65	27	23	141%
Total des actifs			17 991	17 251	17 776	4%

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF
NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 31 MARS 2025

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Placement de Tunisie, SA au capital de 10.000 KTND et société d'investissement à capital fixe.

Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Ses indicateurs sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

2. Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1 Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme. Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle. Cette évaluation a été faite en utilisant le cours du 31 Mars 2025.

2.3 Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4 Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

3. Faits marquants à la fin du 1^{er} Trimestre 2025 :

A la fin du 1^{er} trimestre 2025, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les revenus** ont atteint **1989** mille dinars au 31/03/2025 , contre **1414** mille dinars au 31/03/2024, soit une hausse de 41%.
- **Les charges d'exploitation** restent constante, soit **68** mille dinars au 31/03/2025.

4. Autres faits saillants à la fin du 1^{er} Trimestre 2025 :

- Des reprises de provisions sur titres ont été constituées pour environ **10** mille Dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Ouest 1111- Bir Mchergua- Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

Unité : 1000 DT

Indicateurs	Unité	1er trimestre			2024*
		2025	2024	Var	
Revenus	1 000 dinars	24 348	27 220	-11%	104 956
Marché local		5 358	10 495	-49%	33 471
Marché export		18 990	16 725	14%	71 485
Production		29 698	30 112	-1%	115 644
Structure de l'endettement		179 530	113 025	59%	191 025
DMLT		88 165	63 379	39%	93 711
DCT liée à l'investissement		26 246	38 650	-32%	22 384
DCT liée à l'exploitation		65 119	10 996	492%	74 930
Placements & liquidités		39 757	70 357	-43%	47 166
Investissement		3 475	5 416	-36%	97 977
Investissement Matériel		3 475	5 416	-36%	52 611
Investissement Financier					45 366

* Année 2024 auditée et retraitée

Commentaires sur les indicateurs :**Revenus :**

La SOTUVER a réalisé un chiffre d'affaires de **24,348** millions de dinars sur le premier trimestre de l'année, contre 27,220 millions de dinars au cours de la même période de l'année 2024, soit une baisse de 11%.

Au niveau local, les secteurs de l'agroalimentaire et des boissons ont connu une période temporairement difficile, principalement en raison du glissement du mois de Ramadan sur ce trimestre. Cela a eu un impact significatif sur les activités liées à la bière et au vin.

A souligner que les ventes de la nouvelle unité, intégrée dans une approche consolidée, ont permis à la société de maintenir le même niveau des ventes de celui de la même période en 2024.

SOTUVER demeure en bonne position pour profiter des opportunités futures, notamment sur les marchés d'exportation.

Valeur de la production :

La valeur de la production a atteint **29,698** millions de dinars au 31 mars 2025 contre 30,112 millions au premier trimestre 2024, soit une légère diminution de **1%**.

Endettement :

L'endettement global a connu une baisse de 6,2% passant de **191,025** millions de dinars au 31/12/2024 à **179,530** millions de dinars au 31 mars 2025. Cette diminution est essentiellement due à un dénouement partiel des placements et à un besoin en fonds de roulement stable malgré une production en valeur supérieure au revenu de la période.

Comparée au chiffre arrêté au premier trimestre 2024, cet indicateur a enregistré une augmentation de 59%. Cette évolution s'explique principalement par le financement des investissements réalisés en 2024, représentant près de 100 millions de dinars.

Investissements :

Durant le premier trimestre, les investissements ont atteint **3,475** millions de dinars. Il s'agit essentiellement des investissements de maintien.

NB : Mode de calcul des indicateurs :

- ✓ *Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période*
- ✓ *Production : selon la formule (**Revenus de la période – stock initial PF + stock final PF**)*
- ✓ *Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.*
- ✓ *Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.*
- ✓ *Ces indicateurs restent provisoires et non audités.*

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025.

KTND	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	déc-24	Var	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	134 922	122 566	519 854	10,08%	12 356
Intérêts	95 324	88 799	368 838	7,35%	6 525
Commissions en produits	17 099	17 895	77 855	-4,45%	-796
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	22 499	15 872	73 161	41,75%	6 627
2- Charges d'exploitation bancaire	49 050	47 146	199 147	4,04%	1 904
Intérêts encourus et charges assimilées	46 648	45 219	189 336	3,16%	1 429
Commissions encourues	2 402	1 927	9 811	24,65%	475
3- Produit Net Bancaire	85 872	75 420	320 707	13,86%	10 452
4- Autres produits d'exploitation	95	69	241	37,68%	26
5-Charges opératoires, dont :	54 443	56 788	220 635	-4,13%	-2 345
Frais de personnel	35 026	34 871	135 220	0,44%	155
Charges générales d'exploitation	17 238	19 515	75 229	-11,67%	-2 277
6- Structure du portefeuille	913 869	633 749	800 357	44,20%	280 120
Portefeuille titres commercial	268 019	25 555	158 104	948,79%	242 464
Portefeuille Titres d'investissement	645 850	608 194	642 253	6,19%	37 656
7-Encours des crédits à la clientèle	3 603 223	3 165 381	3 290 567	13,83%	437 842
8- Encours de dépôts, dont :	3 791 107	3 493 946	3 779 710	8,51%	297 161
Dépôts à vue	2 048 392	1 791 747	2 005 978	14,32%	256 645
Dépôts d'épargne	1 048 603	957 416	1 032 550	9,52%	91 187
9- Emprunts et ressources spéciales	49 518	71 630	54 838	-30,87%	-22 112
10- Capitaux propres (1)	588 994	519 340	494 338	13,41%	69 654

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES**1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS**

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

méthodes comptables appliquées :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Comptabilisation du portefeuille - titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1er TRIMESTRE 2025

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 437,842 MTND pour atteindre 3 603,223 MTND, réalisant ainsi une variation positive de 13,83% par rapport au 31/03/2024.

Les dépôts de la clientèle ont atteint un encours de 3 791,107 MTND au 31/03/2025, contre un encours de 3 493,946 MTND au 31/03/2024 soit une évolution positive de 8,51% dont notamment une progression de 14,32% des dépôts à vue et 9,52% des dépôts d'épargne.

Les produits d'exploitation ont atteint 134,922 MTND, soit 10,08 % d'évolution positive par rapport au 31/03/2024.

Les charges d'exploitation ont atteint 49,050 MTND, soit une augmentation de 4,04 % comparativement à la même période 2024.

Le produit net bancaire au terme du 1er trimestre 2025 est de 85,872 MTND en augmentation de 13,86 % par rapport à fin Mars 2024.

Les charges opératoires affichent une diminution de 4,13% par rapport à la même période de l'exercice 2024 engendrée par la baisse des charges générales d'exploitation de 11,67%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

POULINA GROUP HOLDING
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous

La société Poulina Group Holding « PGH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025 :

1. Activités du Groupe POULINA**1.1. Indicateurs Globaux**

Indicateurs	31/03/2025	31/03/2024	Variation	Année 2024
<u>Chiffre d'affaires Global</u>	<u>1 007 230 305</u>	<u>944 942 968</u>	<u>7%</u>	<u>3 912 658 204</u>
<i>CA Local</i>	920 036 433	856 925 584	7,4%	3 581 272 698
<i>CA Export</i>	87 193 872	88 017 384	-0,9%	331 385 506
Production	1 028 813 701	959 338 295	7%	3 908 985 915
Investissements	36 279 829	22 408 481	62%	229 733 121
<u>Endettement bancaires</u>	<u>1 065 329 306</u>	<u>1 202 388 971</u>	<u>-11%</u>	<u>1 080 452 472</u>
<i>CMT</i>	642 102 644	572 149 566	12%	648 588 530
<i>CCT</i>	423 226 662	630 239 405	-33%	431 863 942

N.B. :

- Tous les chiffres sont en Dinars.
- Tous les chiffres ne sont pas audités.
- Les chiffres présentés par métier d'activité sont des chiffres consolidés au niveau de chaque métier.

Le Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires réalisé à la clôture du 1^{er} trimestre 2025 a atteint 1 007 Millions de Dinars, enregistrant une augmentation de 7% par rapport aux réalisations du 1^{er} trimestre 2024. Cette variation est due à la hausse des ventes locales de 7,4% contre une baisse des ventes export de 1%.

La Production :

La production a enregistré une hausse de 7% durant ce trimestre, pour atteindre 1 028 Millions de Dinars.

Les Investissements

Les investissements réalisés au 1^{er} trimestre 2025 s'élèvent à 36,2 Millions de Dinars contre 22,4 Millions de Dinars pour la même période en 2024 enregistrant une hausse de 62%.

Les principaux investissements sont les suivants :

Métiers	Projet	Investissement
Agro-Alimentaire 28,5%	Principalement achat des équipements de froid pour les usines de crèmes glacées et l'extension usine de mayonnaise et margarine Bir mcherga	10,3 Millions DT
Matériaux de construction 24,7%	Avancement dans la réalisation de la 3ème usine de briques du KEF ainsi que le renouvellement des équipements des usines de céramique	8,9 Millions DT
Intégration Avicole 20,5%	Extension Abattoirs & renouvellement des équipements des centres d'élevages	7,4 Millions DT
Commerce & services 19%	Extension parc roulant	6,8 Millions DT
Emballage 6,5%	Extension capacité des usines par l'acquisition de nouveaux équipements	2,3 Millions DT

1.2. Indicateurs par métier :

1.3.

Unité : 1 dinar

Métier	Indicateurs	31/03/2025	31/03/2024	Variation	Année 2024
Intégration Avicole	Chiffre d'affaires Global	308 082 267	238 932 003	29%	1 077 246 075
	CA Local	297 202 289	227 375 372	30,71%	1 027 626 226
	CA Export	10 879 978	11 556 631	-6%	49 619 849
	Production	309 930 761	240 365 595	29%	1 083 709 551
	Investissements	7 444 200	11 812 964	-37%	56 851 438
	Endettement	285 886 268	272 517 152	5%	289 539 671
	CMT	211 601 647	223 061 066	-5%	213 739 037
CCT	74 284 621	49 456 086	50%	75 800 634	
Agro-alimentaire	Chiffre d'affaires Global	409 333 392	423 170 694	-3%	1 628 087 900
	CA Local	377 641 928	389 577 721	-3,06%	1 523 075 357
	CA Export	31 691 464	33 592 973	-6%	105 012 543
	Production	417 520 060	431 634 108	-3%	1 611 807 021
	Investissements	10 334 593	4 558 815	127%	64 712 980
	Endettement	280 710 821	329 583 572	-15%	284 777 533
	CMT	161 255 030	130 759 921	23%	162 883 869
CCT	119 455 791	198 823 651	-40%	121 893 664	
Transformation d'acier	Chiffre d'affaires Global	64 213 068	60 775 086	6%	247 085 140
	CA Local	33 466 843	29 285 711	14,28%	109 838 466
	CA Export	30 746 225	31 489 375	-2%	137 246 674
	Production	64 213 068	65 029 342	-1%	252 026 843
	Investissements	78 224	763 204	-90%	2 270 882
	Endettement	119 791 241	153 808 430	-22%	121 685 614
	CMT	53 394 631	43 297 116	23%	53 933 971
CCT	66 396 610	110 511 314	-40%	67 751 643	

Métier	Indicateurs	31/03/2025	31/03/2024	Variation	Année 2024
Emballage	Chiffre d'affaires Global	58 315 940	55 641 579	5%	218 146 128
	CA Local	47 644 280	48 230 873	-1,22%	191 200 736
	CA Export	10 671 660	7 410 706	44%	26 945 392
	Production	68 707 983	54 528 747	26%	213 783 205
	Investissements	2 361 913	1 347 713	75%	11 212 795
	Endettement	101 507 377	117 350 776	-14%	102 955 843
	CMT	60 454 514	49 021 898	23%	61 065 166
CCT	41 052 863	68 328 878	-40%	41 890 677	
Matériaux de construction	Chiffre d'affaires Global	46 540 444	57 463 779	-19%	234 925 150
	CA Local	44 941 177	54 483 588	-17,51%	225 518 644
	CA Export	1 599 267	2 980 191	-46%	9 406 506
	Production	47 471 253	58 613 055	-19%	239 623 653
	Investissements	8 951 753	1 799 566	397%	77 964 110
	Endettement	82 056 900	82 998 625	-1%	83 084 524
	CMT	62 772 603	50 901 610	23%	63 406 670
CCT	19 284 297	32 097 015	-40%	19 677 854	
Commerce & Services	Chiffre d'affaires Global	91 532 052	80 910 440	13%	388 789 529
	CA Local	90 167 086	80 269 812	12,33%	386 375 510
	CA Export	1 364 966	640 628	113%	2 414 019
	Production	91 532 052	80 910 440	13%	388 789 529
	Investissements	6 899 332	1 913 908	260%	16 108 655
	Endettement	155 706 273	202 724 466	-23%	158 202 444
	CMT	66 119 975	53 615 957	23%	66 787 854
CCT	89 586 298	149 108 509	-40%	91 414 590	
Bois & Bien d'Equiperment	Chiffre d'affaires Global	22 538 220	20 762 095	9%	86 783 147
	CA Local	22 297 908	20 415 215	9,22%	86 042 624
	CA Export	240 312	346 880	-31%	740 523
	Production	22 763 602	20 969 716	9%	87 650 978
	Investissements	169 277	212 311	-20%	525 463
	Endettement	21 186 638	27 960 043	-24%	21 530 824
	CMT	8 556 595	6 938 448	23%	8 643 025
CCT	12 630 043	21 021 595	-40%	12 887 799	
Immobilier	Chiffre d'affaires Global	6 674 922	7 287 292	-8%	31 595 135
	CA Local	6 674 922	7 287 292	-8,40%	31 595 135
	CA Export		0		0
	Production	6 674 922	7 287 292	-8%	31 595 135
	Investissements	40 537	0		86 798
	Endettement	18 483 788	15 445 907	20%	18 676 019
	CMT	17 947 649	14 553 550	23%	18 128 938
CCT	536 139	892 357	-40%	547 081	

Principales progressions des revenus par métiers :

Métier	1 ^{er} trimestre 2025	Variation en%	Variation en dt
<u>Intégration Avicole</u>	Augmentation de 69 millions de dinars , soit 29 %. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des ventes locales de 30 % du fait que ce trimestre coïncide avec le mois du Ramadan ainsi après l'intégration des nouveaux produits à savoir les croquettes pour les animaux domestiques	<u>29%</u>	69 150 264
<u>Commerce & Services</u>	Progression de 10,6 millions de dinars , soit +13 %. Cette hausse est principalement l'amélioration des ventes locales de 12% et une importante amélioration des prestations de services à l'export de 113%	<u>13%</u>	10 621 612
<u>Transformation d'acier</u>	Progression de 3,4 millions de dinars , soit +6 %. Cette hausse est due à l'amélioration des ventes locales de 14 %,	<u>6%</u>	3 437 982
<u>Bois & Bien d'Equipement</u>	Augmentation de 1,7 millions de dinars , soit +9 %. Cette progression est essentiellement due à une hausse des ventes locales de 9%.	<u>9%</u>	1 776 125
<u>Emballage</u>	Progression de 2,6 millions de dinars , soit +5%, due à l'importante amélioration des ventes à l'export de 44%	<u>5%</u>	2 674 361

Principales Régressions des revenus par métiers :

Métier	1 ^{er} trimestre 2025	Variation en%	Variation en dt
<u>Agro-alimentaire</u>	Régression de 13,8 millions de dinars , soit -3%. Cette variation est due à une diminution des ventes à l'export de 6 % et des ventes locales de 3 %	<u>-3%</u>	-13 837 302
<u>Matériaux de construction</u>	Régression de 10,1 millions de dinars , soit -19 %. Cette variation est due à une régression des ventes locales de 17 %.	<u>-19%</u>	-10 923 335
<u>Immobilier</u>	Régression de 0,6 millions de dinars , soit -8%. Cette diminution est due à une baisse des ventes locales de 8%	<u>-8%</u>	-612 370

2. Indicateur d'Activité Individuelle société PGH

Métier	Designations	1 ^{er} trimestre 2025			31/03/2025		
		2024	2025	Variation	2024	2025	Variation
« prestations de service »	Total Revenus	10 855 976	11 694 256	8%	10 855 976	11 694 256	8%
	Revenus des prestations	10 855 976	11 694 256	8%	10 855 976	11 694 256	8%
	Revenus des Participations						
	Charges d'exploitation	9 571 733	10 072 591	5%	9 571 733	10 072 591	5%
	Prise de participation	2 116 758	32 333	-98%	2 116 758	32 333	-98%
	Placements a court terme	-2 000 000	8 000 000		-2 000 000	8 000 000	
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	1 268 975	786 062 613	61845%	1 268 975	786 062 613	61845%
TOTAL des Actifs	699 314 404	699 314 404	0%	699 314 404	699 314 404	0%	
PGH							

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Moderne de Céramique – SOMOCER
Siège Social : Menzel Hayet - Monastir

La société Moderne de Céramique, SOMOCER publie ci-dessous les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2025.

Libellé	1 ère trimestre			Cumul au 31. Déc. 2024
	En Millions de dinars	2025	2024	
1- Chiffre d'affaires	13,304	16,433	-19%	55,819
CA Local	12,183	13,402	-9%	49,225
CA à l'export	1,121	3,031	-63%	6,593
2- Productions	12,857	12,160	6%	47,034
3- Investissements	0,626	0,427	47%	2,483
4- Engagements bancaires	72,850	76,042	-4%	76,138
Dettes à Moyen et Long terme	24,474	24,080	2%	19,558
Dettes à Court terme (engagement bilan)	48,376	51,962	-7%	56,580

* Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2024 restent provisoires jusqu'à l'approbation des Etats financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

Analyse des indicateurs du 1er trimestre 2025

Le premier trimestre de l'exercice 2025 a enregistré une régression du chiffre d'affaires global de SOMOCER, qui s'établit à 13,3 millions de dinars, marquant un recul de 19 % par rapport à la même période de 2024. Ce repli reflète un environnement économique mondial en profonde mutation, où les tensions géopolitiques, la hausse des coûts de financement et le ralentissement marqué en Europe ont pesé lourdement sur la dynamique commerciale.

Sur le marché local, bien que la baisse soit plus contenue (-9 %), à 12,2 millions de dinars, elle demeure significative. Elle traduit principalement le déclin du secteur de la promotion immobilière, confronté à des obstacles structurels et à un attentisme croissant des investisseurs. Cette contreperformance est à l'origine non seulement de la promotion immobilière, mais aussi dans le report d'investissements majeurs dans le secteur hôtelier, traditionnellement moteur de la demande en céramique.

À l'international, la situation est plus préoccupante, avec une baisse des exportations de l'ordre de 63 %, ramenant le chiffre d'affaires à l'export à 1,1 million de dinars, contre 3 millions un an plus tôt.

Cependant, la reprise est portée par une meilleure structuration du marché et une adaptation progressive à la nouvelle législation sur les chèques. Celle-ci, en assainissant les flux financiers, a déjà contribué à améliorer la qualité des paiements, ouvrant ainsi la voie à un environnement plus sain et propice à la relance.

Évolution de la production : une dynamique de reconstitution et d'anticipation

À contre-courant de la tendance commerciale morose, la production de SOMOCER a enregistré une progression de 6 % au cours du premier trimestre 2025, atteignant 12,857 millions de dinars, contre 12,160 millions un an plus tôt. Cette hausse, bien que modeste, traduit un choix stratégique assumé : reconstituer les stocks dans une optique prévisionnelle, en vue de répondre efficacement à une éventuelle reprise de la demande.

Tendance de l'investissement

Les investissements réalisés au cours du trimestre, d'un montant de 0,626 million de dinars, traduisent une hausse de 47 % par rapport à la même période de 2024. Toutefois, ces investissements, sont exclusivement orientés vers la maintenance. Aucun projet d'expansion ou de développement structurel n'a été entrepris, signe que la priorité reste à la consolidation des acquis et à la préservation de l'outil de production dans un contexte économique incertain.

Évolution de l'endettement

SOMOCER parvient à réduire légèrement ses engagements bancaires globaux, qui passent de 76,042 millions de dinars à 72,850 millions, soit une baisse de 4 %. Cette évolution positive témoigne d'un effort soutenu en matière de gestion financière, malgré une conjoncture difficile. Notons que les dettes à moyen et long terme enregistrent une hausse modérée de 2 %, atteignant 24,474 millions, tandis que les dettes à court terme diminuent de 7 %, ce qui reflète une certaine rigueur dans la gestion du fonds de roulement et un redéploiement prudent des ressources financières.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Tunisienne D'email – SOTEMAIL**

Siège Social : Menzel Hayet - Monastir

La Société Tunisienne D'email, SOTEMAIL publie ci-dessous les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2025.

Libellé	1 ère Trimestre			Cumul au 31. Déc. 2024
	2025	2024	Var en %	
En millions de dinars				
1- Chiffre d'Affaires	8,294	11,876	-30,2%	37,438
CA Local	7,165	11,147	-35,7%	33,823
CA Export	1,129	0,729	54,8%	3,615
2- Production	9,476	9,083	4,3%	33,153
3- Investissements	0,224	0,312	-28,2%	1,302
4- Engagements bancaires	41,509	44,644	-7,0%	41,383
Dettes à Moyen et Long terme	8,643	14,124	-38,8%	9,908
Dettes à Court terme (crédits de gestion, découverts bancaires)	32,867	30,520	7,7%	31,476

* Les indicateurs se rapportant à l'exercice 2024 restent provisoires jusqu'à l'approbation des Etats financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

Performance commerciale :

Le chiffre d'affaires de SOTEMAIL au 31 mars 2025 atteint 8,29 millions de dinars, en net repli de 30,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette baisse sensible est à l'origine d'un environnement économique international complexe, marqué par un ralentissement prononcé en Europe, principal débouché pour les produits d'exportation, mais également par la conjoncture économique du marché tunisien.

Le repli est remarquable sur le marché local (-35,7 %), soulignant les difficultés structurelles du secteur immobilier. L'hôtellerie, autre secteur-clé, a quant à elle vu ses investissements différés, ce qui a freiné la demande en matériaux de revêtement. À cela s'ajoute la réforme du système de paiement par chèques, qui, a désorganisé temporairement le circuit de paiement de nos principaux clients.

Fait notable toutefois : les ventes à l'export progressent de 54,8 %, atteignant 1,13 million de dinars, signalant un regain d'intérêt sur certains marchés extérieurs, principalement le marché libyen, et ce, malgré le climat global défavorable.

Production : un redéploiement stratégique en perspective

La production affiche une progression de 4,3 %, atteignant 9,48 millions de dinars. Ce léger rebond, s'inscrit dans une logique de reconstitution des stocks stratégiques. Anticipant une reprise progressive de la demande au second semestre, SOTEMAIL ajuste dès à présent ses niveaux de production pour répondre avec agilité aux sollicitations futures.

En parallèle, un jalon important dans la stratégie industrielle de l'entreprise se dessine : la reprise imminente de la production de l'unité SOTEMAIL 1, à la suite de travaux de rénovation et de l'installation d'un nouveau four à haute performance. Ce redémarrage attendu renforcera considérablement la capacité de production et permettra une montée en qualité des produits, en ligne avec les standards internationaux.

Investissements : prudence et priorisation

Les investissements réalisés au cours du trimestre s'élèvent à 0,224 million de dinars, en retrait de 28,2 % par rapport à 2024. Cette diminution reflète un choix stratégique de rigueur, les investissements étant strictement limités à la maintenance des équipements existants. L'objectif est clair : préserver les capacités opérationnelles sans engager de dépenses d'expansion non essentielles en période d'incertitude.

Structure financière : équilibre et gestion serrée

Les engagements bancaires totaux enregistrent une baisse de 7 %, pour s'établir à 41,5 millions de dinars, signe d'une politique de désendettement progressive. La réduction des dettes à moyen et long terme (-38,8 %) témoigne d'un désengagement prudent sur les crédits structurants, tandis que l'augmentation des dettes à court terme (+7,7 %) traduit un recours accru aux crédits de gestion pour soutenir la trésorerie courante.

Cette orientation financière met en avant une gestion rigoureuse des équilibres financiers, nécessaires pour traverser cette phase de transition avec résilience.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LAND'OR.SA
Siège social : BIR JEDID 2054 KKHELIDIA

La Société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2025

(Chiffres exprimés en milliers de dinars) ⁽¹⁾

Indicateurs	1er Trimestre 2025	1er Trimestre 2024	Variation en %	Cumul au 31/12/2024 ⁽²⁾
I-Chiffre d'affaires	53 492	51 370	4%	189 432
Chiffre d'affaires local	46 026	45 424	1%	163 845
Chiffre d'affaires à l'export	7 466	5 947	26%	25 587
II-Production en valeur	40 475	40 571	0%	142 034
III - Investissement	654	1 053	(38%)	9 421
Investissement corporel & incorporel	654	1 053	(38%)	6 776
Investissement financier				2 645
IV- Structure de l'endettement Net ⁽³⁾	13 758	40 477	(66%)	17 296
Endettement à Long et Moyen Terme	19 316	15 414	25%	20 126
Emprunts à moins d'un an	3 744	3 118	20%	3 374
Crédits de Gestion	17 096	29 312	(42%)	18 378
Placement & liquidités	(26 398)	(7 367)	258%	(24 582)

⁽¹⁾ Les chiffres ne sont pas audités par les Commissaires aux Comptes.

⁽²⁾ Les chiffres cumulés au 31/12/2024 ont été retraités par rapport à ceux publiés au niveau du communiqué du 4^{ème} trimestre 2024.

⁽³⁾ Endettement net = Endettement – Placements et liquidités

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2025**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Au terme du premier trimestre 2025, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 53,4 MTND enregistrant une évolution de +4% par rapport à la même période de 2024, grâce notamment aux bonnes réalisations sur le marché export.

> Marché local (+1%) :**>**

La Société enregistre, à la fin du premier trimestre 2025, une évolution de +1% de son chiffre d'affaires local par rapport à la même période de l'année précédente, traduisant une bonne résilience dans un contexte économique difficile.

> **Marché Export (+26%) :**

La société a pu réaliser une croissance de ses ventes à l'export grâce notamment à la reprise des ventes vers la Libye suite à l'ouverture des frontières et à l'assouplissement de l'émission des lettres de crédit.

PRODUCTION

Comparée à 2024, la valeur de la production demeure quasi stable au premier trimestre 2025.

INVESTISSEMENT

Au cours du premier trimestre 2025, la société a réalisé des investissements de 0,6 MTND consistant en l'acquisition de divers outillages et aménagements.

ENDETTEMENT

Au 31/03/2025, la société affiche un endettement de 13,7 MTND par rapport à un endettement de 17,2 MTND au 31/12/2024 et un endettement de 40,4 MTND au 31/03/2024 marquant ainsi une baisse et une bonne maîtrise du niveau d'endettement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » MONOPRIX**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine

La société S.N.M.V.T « MONOPRIX » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025 (*):

En milliers de dinars	Du 01/01/2025 au 31/03/2025	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Au 31/12/2024**
CA TTC	187 088	175 866	788 756
CA HT	176 242	165 184	732 622
Cout achat Marchandises vendues	146 527	136 438	595 948
Charges du personnel	16 772	16 782	65 324
- <i>Ratio Masse salariale / CA HT</i>	9,52%	10,16%	8,92%
- <i>Effectif</i>	3 131	3 161	3 143
Charges financières	1 113	1 063	4 185
Produits financiers	277	100	4 406
Nombre de points de vente	86	85	86
Délai de règlement fournisseurs en nbre de jours	70	70	70

(*) Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes

(**) Chiffres 2024 mis à jour à la lumière des travaux de clôture des comptes 2024.

Commentaires :

- 1- Le chiffre d'affaires HT 2025 a enregistré une croissance de 6.69 % comparé à la même période en 2024. Retraite des ventes relatives à l'opération nationale de distribution d'huile d'olive, la croissance est de 10.06% (ventes exceptionnellement élevées en 2024)
- 2- Le ratio de la masse salariale est passé de 10.16% en 2024 à 9.52% en 2025 compte tenu de la croissance du CA couplée à une légère baisse des effectifs.
- 3- Les charges et produits financiers sont globalement en hausse sur 2025 par rapport à la même période en 2024. L'évolution des produits financiers est principalement liée à l'augmentation des produits de placement.
- 4- Le nombre de points de vente en activité est passé à 86 magasins suite à l'ouverture du magasin Jardins de Carthage en décembre.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TELNET HOLDING**

Siège Social : Ennour Building, Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène BP.140-Cedex Tunisie

La société TELNET HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité, en dinars tunisiens, relatifs au 1er trimestre 2025.

LES INDICATEURS CONSOLIDES :

	PREMIER TRIMESTRE		VARIATION		31 DECEMBRE 2024 (*)
	2025	2024	EN TND	EN %	
Produits d'exploitation (1)	19 091 554	16 968 714	2 122 840	12,51%	70 028 427
• Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	15 698 151	15 143 502	554 649	3,66%	61 365 514
• Pôle Services PLM et services intégration réseaux	3 393 403	1 825 212	1 568 191	85,92%	8 662 913
Produits de placement	10 175		10 175		202 046
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	-141 989	326 956	-468 945	-143,43%	814 417
Charges d'exploitation (2) (**)	16 397 306	13 308 161	3 089 145	23,21%	55 864 358
• Charges de personnel	12 889 063	11 069 912	1 819 151	16,43%	45 497 678
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	3 727 538	2 299 471	1 428 067	62,10%	15 099 390
• Variation des travaux en cours	-219 295	-61 222	-158 073	258,20%	-4 732 710
Marge d'EBITDA (1) – (2)	2 694 248	3 660 553	-966 305	-26,40%	14 164 069
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	14,11%	21,57%		0,00%	20,23%

(*) : Selon les états financiers avant audit

(**) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

LES INDICATEURS INDIVIDUELS :

	PREMIER TRIMESTRE		VARIATION		31 DECEMBRE 2024 (*)
	2025	2024	EN TND	EN %	
Produits d'exploitation (1)	976 832	871 282	105 550	12,11%	8 142 682
Produits de placement					43 908
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	-1 206	9 064	-10 270	-113,31%	8 680
Charges d'exploitation (2) (**)	666 449	647 804	18 645	2,88%	2 712 228
• Charges de personnel	474 339	417 442	56 897	13,63%	1 852 230
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	192 110	230 362	-38 252	-16,61%	859 998
Marge d'EBITDA (1) – (2)	310 383	223 478	86 905	38,89%	5 430 454
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	31,77%	25,65%		0,00%	66,69%

(*) : Selon les états financiers avant audit

(**) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2025 :

- ❖ Le Groupe Telnet a renouvelé avec succès ses certifications ISO 9001: 2015 et ISO27001: 2022 délivrées par AFAQ AFNOR International.
- ❖ Finalisation des démarches pour la signature d'un contrat avec un nouveau client opérant dans le domaine médical.

COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

❖ **Produits d'exploitation:**

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de **16 968 714** dinars au 31 Mars 2024 à **19 091 554** dinars au 31 Mars 2025 soit une évolution de 12,51%.

Les indicateurs au 31 Mars 2025 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer par pôle d'activités comme suit :

- ⇒ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente 82,22% des produits d'exploitation au 31 Mars 2025) :

Au 31 Mars 2025, les activités R&D ont continué la réalisation d'une croissance mais avec un rythme inférieur à celui enregistré au 31 mars 2024. Ceci provient du contexte économique mondial caractérisé par le ralentissement des activités de nos partenaires européens. A partir du deuxième trimestre cette croissance reprendra graduellement son niveau habituel avec la signature d'un contrat avec un nouveau client français opérant dans le domaine médical.

Face à cette légère croissance, le ratio EBITDA au 31 Mars 2025 a connu une régression par rapport à celui enregistré au 31 Mars 2024 qui provient principalement de l'augmentation de la charge de personnel au taux de 16,43%.

Cette augmentation de la charge de personnel provient des causes suivantes :

- Dans le cadre de préserver le capital humain du groupe afin d'assurer toujours nos partenaires historiques et de faire face aux nouveaux défis suite à l'entrée de la nouvelle activité avec le nouveau client, le management de la société a décidé de prendre en charge l'effet découlant de la révision du barème de l'impôt des personnes physiques tel que prévu par les nouvelles dispositions de la loi de finances pour l'année 2025.
- L'octroi d'une augmentation des salaires en 2025 dont le taux moyen, inférieur à celui accordé en 2024, est proche du taux de l'inflation du pays.
- L'augmentation de l'effectif du groupe de 4% durant le premier trimestre 2025 par rapport à celui de 2024.

- ⇒ Pôle services PLM et services intégration réseaux (représente 17,78 % des produits d'exploitation au 31 décembre 2025) :

Au 31 Mars 2025, ce pôle a connu une évolution de 85,92 % par rapport au 31 Mars 2024 qui provient principalement de l'activité des services PLM qui a enregistré une croissance de 71% par rapport au 31 Mars 2024.

Cette croissance provient principalement de la commercialisation et support d'équipements de métrologie 3D pour un montant global supérieur à 1.500.000DT ce qui justifie l'augmentation considérable de la rubrique des autres charges d'exploitation (autres que les charges de personnel) au taux de 62,10% incluant le coût d'approvisionnement de ces équipements..

❖ **EBITDA:**

- Au 31 Mars 2025, l'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 2 694 248 dinars contre 3 660 553 dinars au 31 Mars 2024.
- Au 31 Mars 2025, l'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 310 383 dinars contre 223 478 dinars au 31 Mars 2024.

❖ **Marge d'EBITDA:**

- Au 31 Mars 2025, la marge d'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à **14,11 %**
- Au 31 Mars 2025, la marge d'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à **31,77%**.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La société SOTIPAPIER publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025 :

Indicateurs	1 ^{er} trimestre			Année 2024 (*)
	2025	2024	var en %	
Production Kraft (en tonnes)	2 976	3 881	-23%	16 370
Production Testliner & Fluting (en tonnes)	10 782	8 907	21%	34 653
I. Total Production en tonnes	13 758	12 788	8%	51 023
Chiffre d'affaires Kraft	12 739 085	13 631 205	-7%	57 780 982
Chiffre d'affaires Testliner & Fluting	14 020 792	11 892 044	18%	47 952 305
Ventes énergie	1 024 660	424 893	141%	2 526 162
Autres revenus	57 208	67 056	-15%	310 065
II. Total Chiffre d'affaires (en DT)	27 841 745	26 015 198	7%	108 569 514
Chiffre d'affaires local	26 892 951	25 964 383	4%	108 142 234
Chiffre d'affaires export	948 795	50 815	1767%	427 280
III. Investissements (en DT)	1 334 967	2 717 293	-51%	14 737 154
Endettement à moyen et long terme	17 745 276	8 074 127	120%	18 801 136
Emprunts à moins d'un an	5 041 551	3 681 514	37%	4 877 885
Crédits de gestion	27 570 000	19 256 000	43%	25 901 000
IV. Endettement (en DT)	50 356 827	31 011 641	62%	49 580 021
VI. Trésorerie (en DT)	1 151 306	156 282	637%	844 151
VII. Dette nette (en DT) (**)	49 205 521	30 855 359	59%	48 735 870
V. Engagements Hors Bilan ***	22 851 452	13 742 259	66%	21 496 040

(*) Chiffres audités

(**) Dette nette=Endettement -Trésorerie

(***) Effets Escomptés Non Echus

Commentaires :

- i. La production est passée de 12 788 tonnes au 1^{er} trimestre 2024 à 13 758 tonnes au 1^{er} trimestre 2025 enregistrant une augmentation de 970 tonnes (+8%) répartie entre :
 - ✓ Une hausse de la production du papier pour ondulé à hauteur de 1.875 tonnes ; et
 - ✓ Une baisse de la production du papier Kraft à concurrence de 905 tonnes.
- ii. Le chiffre d'affaires réalisé au premier trimestre de l'année 2025 a connu une hausse de 7% par rapport à la même période de 2024 pour s'établir à 27.841.745DT contre 26.015.198DT au premier trimestre 2024. Cette progression est principalement due à une augmentation de 18 % du chiffre d'affaires généré par le papier pour ondulé, résultant essentiellement d'une hausse des quantités vendues à l'export.
- iii. Le marché des matières premières stratégiques demeure tendu, avec des contraintes logistiques persistantes et des coûts toujours élevés, contribuant à une inflation continue des prix du papier.
- iv. Le total des investissements réalisés et en cours de réalisation durant le premier trimestre de l'année 2025 s'élève à 1.334.967 DT contre 2.717.293 DT durant la même période de l'année 2024.
- v. La dette nette de la société est passée de 30.855.359 DT au terme du premier trimestre de l'année 2024 à 49.205.521 DT au terme du premier trimestre 2025 soit une augmentation de 18.350.162 DT résultant principalement de :
 - Augmentation de l'encours des crédits de gestion de 8.314.000 DT ;
 - Augmentation de l'encours des crédits à moyen terme (y compris les échéances à moins d'un an) de 11.031.186 DT ; et
 - Augmentation de la trésorerie de 995.024 DT.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**EURO-CYCLES**

Siège social : Z.I KALAA KEBIRA 4060 SOUSSE

La société EuroCycles publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2025:

	LIBELLE	UNITES	Performances du 1er Trimestre		Variation		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2024
			2025	2024	En valeur	EN %	2025	2024	En valeur	EN %	
1	CHIFFRE D'AFFAIRES	Milliers de Dinars	26 517	23 919	2 598	10,9%	26 517	23 919	2 598	10,9%	119 631
	Chiffre d'affaires Export	Milliers de Dinars	26 517	23 919	2 598	10,9%	26 517	23 919	2 598	10,9%	119 631
2	VOLUME DE PRODUCTION	VELOS	82 910	69 900	13 010	18,6%	82 910	69 900	13 010	18,6%	350 836
									En valeur		
3	INVESTISSEMENTS	Milliers de Dinars						652	-652	-100,0%	1 249
	Investissements corporels et incorporels	Milliers de Dinars						652	-652	-100,0%	1 249
	Investissements financiers	Milliers de Dinars							En valeur		
4	STRUCTURE D'ENDETTEMENT	Milliers de Dinars					54 509	59 234	-4 725	-8,0%	58 715
	Endettement à long et moyen terme	Milliers de Dinars					7 862	5 288	2 574	48,7%	7 909
	Échéances à court terme	Milliers de Dinars					889	612	277	45,3%	1 159
	Crédit de Gestion (Préfinancement Export)	Milliers de Dinars					17 500	29 962	-12 462	-41,6%	20 689
	Crédit de Gestion (Financement import)	Milliers de Dinars					28 258	23 372	4 886	20,9%	28 958

* Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont: la comptabilité générale et la comptabilité matière.
Ces informations restent provisoires

Commentaires

L'entreprise a démarré l'année 2025 sur une dynamique positive, affichant une croissance notable sur plusieurs indicateurs clés :

- **Chiffre d'affaires:** En progression de **10,9 %** par rapport au 1er trimestre 2024, atteignant **26,5 millions de Dinars**, tiré essentiellement par les **ventes à l'export** qui ont également enregistré la même hausse.
- **Production:** Une performance remarquable avec une **hausse de 18,6 %** du volume de vélos produits, passant de **69 900 à 82 910 unités**,
Ce qui témoigne d'une forte capacité de réponse à la demande, avec une plus forte demande sur les vélos enfants (kids/juniors) en début d'année que les vélos adultes.
- **Structure d'endettement:** Une gestion maîtrisée, avec une **réduction globale de l'endettement de 8 %**, traduisant une meilleure solidité financière.

A noter également, une hausse de l'endettement à moyen et long terme (+48,7 %) qui reflète des choix d'investissement structurants et durables (reprise des achats matières premières pour répondre sur les demandes clients).

- Malgré l'absence d'investissements au cours de ce trimestre, la performance commerciale et industrielle est très encourageante, confirmant les bases solides pour poursuivre la croissance sur le T2.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Tunisie Profilés Aluminium -TPR-**

Siège Social : Rue des usines Z.I sidi Rézig- Mégrine 2033 Tunisie

I. Indicateurs d'activités individuels de la société -TPR-

La société Tunisie Profilés Aluminium -TPR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{ère} trimestre 2025 :

Indicateurs	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2025	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2024	Variation en %	Cumul au 31/03/2025	Cumul au 31/03/2024	Variation en %	Exercice comptable 2024
I- Chiffres d'affaires (en DT)	47 730 472	44 539 574	7%	47 730 472	44 539 574	7%	210 145 845
- Chiffre d'affaires local	28 035 267	30 265 527	-7%	28 035 267	30 265 527	-7%	129 619 024
- Chiffre d'affaires à l'export	19 695 205	14 274 047	38%	19 695 205	14 274 047	38%	80 526 821
- Autres revenus	51 174	73 014	-30%	51 174	73 014	-30%	261 966
Total des Revenus	47 781 646	44 612 588	7%	47 781 646	44 612 588	7%	210 407 811
- Production en Valeur (en DT)	50 740 295	50 361 188	1%	50 740 295	50 361 188	1%	213 778 551
III - Investissement (en DT)				11 966 108	139 242	8494%	18 569 160
- Investissements Corporels et Incorporels				883 608	139 242	535%	5 911 313
- Investissements Financiers (Titres de participation)				11 082 500	0	100%	12 657 847
IV- Structure de l'endettement (en DT)				87 441 277	56 781 761	54%	75 540 547
- Endettement à Long et Moyen Terme				9 356 527	15 657 937	-40%	10 656 223
- Endettement net à court terme				78 084 750	41 123 824	90%	64 884 324
V-Placements en billets de trésorerie & bons de trésor (en DT)				74 300 000	69 100 000	8%	74 300 000

* Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels de l'exercice 2024, publiés ci-dessus, sont extraits des livres comptables de la société et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

* Tous les chiffres publiés sont libellés en Dinar Tunisien (DT).

* Les indicateurs de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés sont audités et arrêtés par les commissaires aux comptes.

Commentaires**Chiffre d'affaires******Chiffre d'affaires réalisé au 1^{er} trimestre 2025 comparé au 1^{er} trimestre 2024 :**

Au 31 mars 2025, le chiffre d'affaires global s'élève à 47 730 472 DT, marquant une progression de 7 % par rapport à la même période en 2024 qui était de 44 539 574 DT. Cette croissance est principalement attribuée à la solide performance du marché export.

Marché local :

Le chiffre d'affaires sur le marché local au 31 mars 2025 s'établit à 28 035 267 DT, enregistrant une baisse de 7 % par rapport aux 30 265 527 DT du premier trimestre 2024.

Ces réalisations sont alignées par rapport au budget prévu pour le 1er trimestre, en raison de la baisse du volume d'activité lié à un ralentissement de l'activité commerciale impacté par l'arrêt du secteur de la construction et du bâtiment durant le mois de Ramadan.

Il convient de noter que le mois de Ramadan a concerné l'intégralité de mars 2025, contrairement à l'année précédente où il avait débuté le 10 mars.

Marché export :

En revanche, le chiffre d'affaires à l'export a connu une nette augmentation de 38%, atteignant 19 695 205 DT au 31 mars 2025 contre 14 274 047 DT à la même date en 2024.

Production

La production est restée stable au premier trimestre 2025, se chiffrant à 50 740 295 DT, contre 50 361 188 DT pour la même période en 2024.

Investissement

L'investissement global a connu une hausse au premier trimestre 2025, atteignant 11 996 108 DT, en forte augmentation par rapport à 139 242 DT au premier trimestre 2024.

Endettement

L'endettement total s'élève à 87 441 277 DT au 31 mars 2025, contre 75 540 547 DT à la clôture de 2024, représentant une augmentation de 16 %. Cette hausse découle des investissements immobilisables et participatifs réalisés au cours du premier trimestre 2025.

Placement

- Enfin, la valeur des placements a atteint 74 300 000 DT au 31 mars 2025, en hausse par rapport à 69 100 000 DT au 31 mars 2024, soit une augmentation de 8 %.

II. Indicateurs d'activités consolidés du Groupe -TPR-

Les performances réalisées par le groupe TPR se présentent comme suit :

Indicateurs	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2025	1 ^{er} trimestre de l'exercice comptable 2024	Variation en %
I- Chiffres d'affaires (en DT)	77 206 651	66 279 581	16%
- Chiffre d'affaires local	28 113 496	30 470 256	-8%
- Chiffre d'affaires à l'export	49 093 155	35 809 325	37%
- Autres revenus	51 174	73 014	-30%
Total des Revenus	77 257 825	66 352 595	16%

(*) Chiffres non audités par les commissaires aux comptes

Revenus Totaux :

Le groupe a réalisé, au premier trimestre 2025, un revenu total de 77 257 825 DT, contre 66 352 595 DT, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport au premier trimestre 2024.

Marché Local :

Sur le marché local, le chiffre d'affaires du groupe a connu une baisse de 8 % au 31 mars 2025 par rapport à la même période de 2024, s'établissant à 28 113 496 DT contre 30 470 256 DT, en raison d'un ralentissement de l'activité commerciale durant le mois de Ramadan.

Marché Export :

À l'export, et grâce à une importante contribution de la filiale algérienne, acteur principal de référence sur le marché algérien, les ventes réalisées ont évolué de 37 % au 31 mars 2025, en passant de 35 809 325 DT au 31 mars 2024 à 49 093 155 DT au 31 mars 2025, grâce à la conquête de nouvelles parts de marché sur le grand Maghreb (Algérie, Libye et Maroc).

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVMDE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	126,167	126,187
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	176,536	176,568
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	142,702	145,439	145,464
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	158,575	158,606
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	150,602	150,628
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	156,241	156,271
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	143,468	143,489
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	58,550	58,562
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	43,187	43,198
10	POSTE OBLIGATAIRESICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	146,695	146,724
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	128,644	128,668
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	128,179	128,205
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	108,189	110,491	110,512
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	102,751	102,770
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	103,644	103,665
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,538	22,543
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	156,502	156,540
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	150,142	150,175
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,279	14,283
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	217,426	217,468
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	122,323	122,347
22	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	127,480	127,504
23	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	17,795	17,798
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	113,214	113,239
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	108,265	108,291
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,392	2,395
SICAV MIXTES						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	78,606	78,567
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	165,313	165,303
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	125,085	125,012
30	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	134,156	134,178
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	177,225	176,974
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	655,656	655,036
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	147,331	147,350
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	213,097	212,918
35	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	126,006	125,738
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	168,948	168,848
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	202,207	201,953
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	184,582	184,368
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	31,872	31,795
40	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	111,332	111,303
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,274	1,272
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,339	1,337
43	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	100,393	100,409
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 787,159	2 800,529
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	283,497	288,525
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,770	3,780
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,292	3,298
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	52,692	54,345
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,532	1,533
50	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,407	1,412
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,465	1,473
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	19,027	19,178
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	14,775	14,999
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	19,711	19,966
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	5 993,585	6 030,517
SICAV ACTIONS						
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	105,131	117,128	117,096
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,573	1,587

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	114,248	116,129	116,152
59 AMEN PREMIÈRES SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	102,013	103,859	103,876
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	109,949	112,221	112,242
61 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	107,369	109,104	109,123
62 SICAV AXIS TRÉSorerIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	113,029	114,977	114,996
63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,635	110,830	110,851
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,621	107,651	107,669
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	109,900	111,974	111,994
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	110,285	112,456	112,478
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	108,149	109,918	109,937
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	103,430	103,448
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	05/01/00	6,692	106,862	109,143	109,165
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	110,373	112,137	112,156
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	106,425	108,446	108,466
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	104,726	104,744
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	110,492	112,356	112,373
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,970	107,989	108,007
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,670	118,284	118,302
76 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,952	110,120	110,156
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	112,925	115,012	115,036
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	103,959	103,989
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 083,461	1 104,422	1 104,637
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	10 779,263	11 004,555	11 007,807
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	105,974	108,218	108,252
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,308	113,649	113,803
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	107,643	110,033	110,241
SICAV MIXTES							
84 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	69,397	71,404	71,621
85 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	121,639	136,023	136,005
86 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,981	18,313	18,313
87 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	354,145	353,301
88 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 470,331	2 579,541	2 576,924
89 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	69,738	70,901	70,810
90 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	55,724	56,488	56,438
91 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	110,197	114,800	114,796
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
92 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,126	11,276	11,281
93 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	17,949	20,358	20,349
94 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	19,243	21,259	21,183
95 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	16,771	18,242	18,189
96 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	104,941	107,478	107,112
97 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	94,688	94,617
98 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	98,580	98,480
99 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	116,786	116,725
100 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	110,814	110,765
101 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	13,129	13,150
102 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	111,045	110,995
103 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	84,284	94,022	93,778
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
104 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	97,168	105,642	106,337
105 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	128,126	133,126	134,055
106 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	170,476	172,449
107 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	164,061	173,629	174,142
108 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	220,308	226,170	227,029
109 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	202,935	207,388	208,214
110 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	199,122	205,811	206,660
111 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	29,858	32,492	32,893
112 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 244,738	11 636,581
113 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
114 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	104,448	113,342	113,995
115 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	5 640,928	5 862,104	5 881,882
116 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	11,907	12,034
117 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	181,073	189,979	191,573
118 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	12 473,115	13 535,131	13 632,656
119 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	11 297,464	12 110,339	12 135,430
120 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 843,923	11 194,860	11 221,908
121 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 053,596	11 445,152
122 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 896,061	11 243,538	11 268,489
123 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	11,152	12,018	12,300
124 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	118,394	117,975
125 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	104,675	105,181
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
126 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	129,208	134,780	134,568
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
127 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 171,397	1 180,746

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite sa mise à jour par le déclassement de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155

32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000

69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233

31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326

69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
77. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
80.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
81. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

45	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
46	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
58	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK- 1001 Tunis
62	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SALAMETT PLUS (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
----	------------------	-----------------	--

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Banque Attijari de Tunisie « Attijari-Bank »

Siège social : 24 rue Hédi KARRAY – centre urbain nord 1080 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 avril 2025, la Banque Attijari de Tunisie « Attijari-Bank » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration.

I. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2024, et après lecture du rapport général des commissaires aux comptes y relatif, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées arrêtées au 31/12/2024, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de donner quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2024.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2024 à hauteur de **232 388 335,713** Dinars et décide de l'affecter comme suit :

BENEFICE DE L'EXERCICE	232 388 335,713
REPORT A NOUVEAU	156 788 503,695
RESULTAT A REPARTIR	389 176 839,408
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	75 000 000,000
DIVIDENDES	210 000 000,000
REPORT A NOUVEAU	104 176 839,408

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à cinq Dinars par action (5 Dinars) et fixe la date de détachement pour le 08 Avril 2025 et la date de paiement pour le 11 Avril 2025.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme annuelle brute et globale de Trois Cent Cinq Mille Dinars (305 Mille Dinars) au titre des jetons de présence pour l'exercice 2024 pour les membres du Conseil d'Administration.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de Deux Cent Cinquante Six Mille et Cinq Cent Dinars (256,5 Mille Dinars) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2024.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à la majorité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du 2ème mandat du commissaire aux comptes, le Cabinet « DATN Membre de Deloitte Touche Tohmatsu », représenté par M. Jaouhar BEN ZID, et compte tenu de la proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer le Cabinet « Consulting and Financial Firm – Baker Tilly Tunisie (membre indépendant de Baker Tilly International) », représenté par Monsieur Walid BEN AYED, en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2025, 2026 et 2027.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de ratifier la nomination par cooptation de Monsieur Talel EL BELLAJ en tant que membre du Conseil d'Administration, coopté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 31/05/2024, en remplacement de Monsieur José REIG ECHEVESTÉ démissionnaire, et ce, pour le reste du mandat actuel des administrateurs prenant fin à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes relatifs à l'exercice 2026.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission d'emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés, à hauteur de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions sur trois exercices à partir de 2025, et délègue au Conseil d'Administration, les pouvoirs nécessaires afin d'arrêter les montants successifs, les modalités et les conditions d'émission. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2027.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer au Directeur Général le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et les conditions de l'emprunt.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions et responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés en tant que Gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, Membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance, et ce, en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité

II. Le bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024 (UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	1 731 173	1 542 904
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers *	(1-2)	404 608	717 046
AC3- Créances sur la clientèle *	(1-3)	7 320 653	7 017 446
AC4- Portefeuille-titres commercial	(1-4)	29 283	20 962
AC5- Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 927 220	1 589 385
AC6- Valeurs immobilisées	(1-6)	149 597	142 366
AC7- Autres actifs	(1-7)	641 144	611 434
TOTAL ACTIF		12 203 678	11 641 543
PASSIF			
PA1- Banque Centrale, CCP	(2-1)	0	0
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers *	(2-2)	34 154	39 497
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle *	(2-3)	10 635 556	10 046 911
PA4- Emprunts et ressources spéciales	(2-4)	78 809	99 808
PA5- Autres passifs	(2-5)	557 377	580 075
TOTAL PASSIF		11 305 896	10 766 291
CAPITAUX PROPRES			
CP1- Capital		210 000	210 000
CP2- Réserves		579 959	504 818
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646
CP5- Résultats reportés		104 177	156 789
CP6- Résultat de la période		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		897 782	875 252
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		12 203 678	11 641 543

III. L'état d'évolution des capitaux propres :

Etat de l'évolution des capitaux propres

	Capital	Réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde avant affectation du résultat au 31/12/2024	210 000	184 959	320 000	3 646	156 789	232 388	1 107 782
<u>Affectation approuvée par l'AGO du 04-04-2025</u>	0		75 000	0	157 388	-232 388	0
Dividendes	0	0	0	0	-210 000		-210 000
Solde après affectation du résultat au 31/12/2024	210 000	184 959	395 000	3 646	104 177	0	897 782

I. Liste des membres du Conseil d'administration

Les Administrateurs	Cursus	Mandat des Administrateurs CA Attijari bank	Mandats des Administrateurs dans d'autres Sociétés
<p>M. Moncef CHAFFAR Président du conseil</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ex-PDG de banques et ex Vice-Gouverneur de la BCT. Président du Conseil d'Administration d'Attijari bank Tunisie. 	<ul style="list-style-type: none"> (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil d'Administration à Attijari Assurance (Tunisie) ;
<p>M. Mohamed EL KETTANI</p>	<ul style="list-style-type: none"> PDG d'Attijariwafa bank Responsable de la Banque Commerciale du Maroc DGA Responsable des crédits et des activités parabancaires à la BCM DG responsable du Pôle Banque de Financement et d'Investissement à la BCM, 	<ul style="list-style-type: none"> (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> Président du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank, Attijariwafa bank Europe, OGM SA Wafa, Corp et BCM Corporation Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank. Administrateur à Wafa Assurance, Wafa salaf et wafa immobilier Président du Conseil d'Administration de Conseil Fondation Actua et Fondation Attijariwafa bank , Administrateur à : Atijari Egypt, Attijari CBAO, Attijari Mali ; Andalucarthage, Sté Ivoirienne, Al MADA, CIMIR, CGEM, Fondation ONA, Président de l'association gestion centre des TPE Solidaire
<p>M.Talal EL BELLAJ (en remplacement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Ex- DirecteurGénéral Délégué au sein du Groupe Attijariwafa bank Maroc. 	<ul style="list-style-type: none"> (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur au sein de la Sté Ivoirienne de Banque cote D'ivoire ;

<p>de M. Jose REIG ECHEVESTE démissionnaire</p>		<p>*(Nomination par cooptation en vertu du PV CA du 31/05/2024 pour le reste du mandat)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur au sein de la Sté Camerounaise de Banque ; • Administrateur au sein de l'Union gabonaise de Banque
<p>M. Boubker JAI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ex-Responsable au niveau de la Banque Commerciale du Maroc • Ex-Responsable au niveau du groupe Attijariwafa bank 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur au Centre Monétique Interbancaire (Maroc) • Membre du Conseil d'Administration de Visa International. • Administrateur au CBAO au Sénégal • Administrateur à la Sté Ivoirienne de Banque SIB • Administrateur à la Sté Commerciale de Banque Cameroun (SCB) • PDG de Wafa Assurance • Administrateur a Wafa bank Europe en France • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Administrateur au Groupe Attijariwafa bank
<p>M. Choukri OIMDINA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ancien Président de Directoire du Crédit du Maroc Capital (CDMC)-Crédit du Maroc (Casablanca) • Ancien Directeur Général du Fond d'investissement « Upline Alternative Investments » (Casablanca) • Depuis 2019, il a assuré le poste de Directeur Général des Risques du groupe au sein de la Banque Centrale Populaire du Maroc (Casablanca). • Depuis l'année 2024, Directeur Général des Risques au sein du groupe « Attijariwafa bank». 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit d'une trentaine de sociétés /participations. • Administrateur et membre des comités des risques et d'audit de plusieurs filiales : Maroc Leasing, Vivalis, Bank Al Amal, Attawfik Microfinance, Bank Al Yousr et plusieurs filiales bancaires africaines.

<p>M. Ahmed Ismaïl DOURI Représentant permanent d'Andalucarthage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ancien responsable stratégie et développement Groupe • Directeur Général à Attijariwafa bank depuis 2008 et l'un des quatre membres du Comité Exécutif du Groupe • Directeur Général Délégué BDI et Filiales de financement spécialisées , 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie
<p>M.Rachid Kettani Représentant d'Andalucarthage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ancien responsable stratégie et développement Exécutif Attijariwafa bank • Responsable région du nord Maroc Asie. • Ex responsable au sein de la Banque Mondiale • Directeur Exécutif en charge de la direction Financière Groupe • En 2023, il est nommé Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Financière Groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Membre au Conseil d'Administration de plusieurs filiales : -CBO Sénégal -Wafa SALAF -BANK ASSAFA.
<p>Mme. Zohra DRISS BOUSLAMA Représentante du Groupe Driss</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PDG et DG de plusieurs hôtels du Groupe Driss. 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du Conseil d'Administration de plusieurs hôtels du groupe Driss. • Membre au Conseil d'Administration à Attijari bank Tunisie • Président du Conseil d'Administration de plusieurs hôtels du groupe Driss
<p>M. Mzoughi MZABI Représentant du Groupe MZABI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'un des fondateurs du Groupe MZABI et PDG de plusieurs sociétés du Groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur dans l'ensemble des sociétés anonymes du groupe, Artes, Artégros, Sidef Sicar, Adef, Afrivaleurs, Bestoplast, Maghreb, Invest, Royal Garden Palace. Palm Azur, Atlandide, SITI, et SANES • Administrateur à Attijari bank Tunisie et Attijari Assurance (Tunisie) • Membre du Conseil d'Administration de COFIB capital.

<p>Madame Catherine Cécile LUBOCHINSKY</p> <p>Administrateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ancienne Conseillère consultante auprès du PNB, la société Marseillaise de crédit, la compagne Parisienne de Réescompte et la banque de France • Présidente entre 2006 et 2012 du SUERF (The European Money and Finance Forum) agissant dans le domaine de groupement professionnel entre académies, banques centrales et institutions financières. • Directrice du Global Risk Institute in Financial Services (Toronto) entre 2013 et 2014. 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur indépendant au LCH SA (2016-2020) • Administrateur indépendant et présidente du Comité des Risques à la banque Wormser frères (depuis 2016)
<p>Mohamed Ali ABABOU</p> <p>Administrateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ex-Directeur du développement (Etude, Marketing et contrôle de Gestion) • Durant sa carrière il a occupé différents postes au sein de la société Générale Marocaine de Banques • Ex-Directeur Général de la Société Générale Marocaine de Banques 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026. 	<ul style="list-style-type: none"> • Administrateur de Diana Holding • Administrateur HPS SWITCH et président du comité d'Audit • Administrateur de Holmacon Insurance Activities
<p>M. Neila BENZINA</p> <p>Représentant des</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CEO Business & Décisions MEA • Membre du Comex Business & Décision Groupe • CEO Wimbee. • CEO Africated Academy. 	<ul style="list-style-type: none"> • (3) trois années (2024-2025 & 2026) jusqu'à l'Assemblée 	

actionnaires minoritaires	<ul style="list-style-type: none">• CEO Campusna.	Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.	
--------------------------------------	---	--	--

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2025. IL doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2024, pour tout placement sollicité après le 30/04/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire « TLF 2025-1 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring réunie le **29/04/2024** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 120 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **28/11/2024** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2025 – 1** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 50 millions de dinars, susceptible d'être porté à 60 millions de dinars, des durées entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 8,5% brut l'an au minimum et 11,5% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit :

Durée : 5 ans

Taux d'intérêt : - Taux fixe : 10%
et/ou

- Taux variable : TMM + 2,5% brut l'an.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2025 – 1** » est d'un montant de 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à 60 000 000 dinars divisé en 500 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2025 – 1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **22/04/2025** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **07/05/2025**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/05/2025**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/04/2025** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center - Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis, et d'**Amen Invest** -Intermédiaire en Bourse-, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

But de l'émission :

Tunisie Leasing et Factoring, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2025-1 ».
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.

- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des sociétés commerciales, livre IV, titre premier, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/05/2025**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **07/05/2025**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- **Taux fixe sur 5 ans** : Taux annuel brut de **10%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis ;
- **Taux variable sur 5 ans : Taux du Marché Monétaire** (TMM publié par la BCT) + **2,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **07/05** de chaque année.

La dernière échéance pour les obligations est prévue pour le **07/05/2030**.

Amortissement-remboursement :

Les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **07/05/2030**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **07 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **07/05/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de mars 2025 (à titre indicatif), qui est égale à 7,978% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,228%**.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** l'an et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale :**

Les obligations de l'emprunt obligataire « TLF 2025-1 » sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,6603 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **15/10/2024**, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, **BBB - (tun)**, avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de la notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

Notation de l'émission :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **18/03/2025** une notation provisoire à long terme **BBB-(EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire « **TLF 2025 – 1** » objet de la présente note d'opération.

Signification de la note :

BBB+, BBB, BBB- (long terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

F3 (court terme) : Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, les intermédiaires en Bourse en leur qualité de chargés de l'opération s'engagent à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2025 – 1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de **MAC SA**, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et d'**Amen Invest**, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts des obligations demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TLF 2025 – 1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Au 31/12/2024, il existe quatorze (14) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, Tunisie Leasing et Factoring s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « MAC SA » de demander l'admission des

obligations souscrites de l'emprunt obligataire « TLF 2025- 1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Tunisie Leasing et Factoring s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « TLF 2025 - 1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant survenir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **04/04/2025** sous le **n°25/1152**, du document de référence « TLF 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **12/08/2024** sous le **n°24/005**, de son actualisation enregistrée sous le **n°24/005/A001** en date du **04/04/2025**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatif au premier trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2025 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2024 pour tout placement sollicité après le 30/04/2025.

La note d'opération, le document de référence « TLF 2024 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, d'Amen Invest, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn, sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn et sur le site d'Amen Invest : www.ameninvest.com

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2025 ainsi que les états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2024 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard respectivement le 20/04/2025 et le 30/04/2025.

Etats financiers annuels de SICAV

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **09 mai 2025**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Walid BEN SALAH.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	<u>133 373 598</u>	<u>148 610 474</u>
Obligations et valeurs assimilées		127 118 563	139 847 279
Titres OPCVM		6 255 035	8 763 195
Placements monétaires et disponibilités		<u>44 821 700</u>	<u>14 945 005</u>
Placements monétaires	5	17 272 333	-
Disponibilités		27 549 368	14 945 005
Créances d'exploitation	6	<u>2 391</u>	<u>2 391</u>
TOTAL ACTIF		<u>178 197 690</u>	<u>163 557 870</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	225 832	216 625
Autres créditeurs divers	8	860 547	952 191
TOTAL PASSIF		<u>1 086 378</u>	<u>1 168 816</u>
ACTIF NET			
Capital	9	165 820 847	152 275 333
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		11 290 465	10 113 721
ACTIF NET		<u>177 111 312</u>	<u>162 389 054</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>178 197 690</u>	<u>163 557 870</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année</i> 2024	<i>Année</i> 2023
Revenus du portefeuille-titres	10	9 764 283	10 036 559
Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 490 908	9 741 273
Revenus des titres OPCVM		273 376	295 286
Revenus des placements monétaires	11	828 612	834 196
Revenus des prises en pension	12	1 559 994	829 590
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 152 890	11 700 345
Charges de gestion des placements	13	(848 213)	(834 757)
REVENU NET DES PLACEMENTS		11 304 676	10 865 589
Autres charges	14	(246 538)	(249 184)
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 058 138	10 616 404
Régularisation du résultat d'exploitation		232 327	(502 683)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		11 290 465	10 113 721
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(232 327)	502 683
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(238 999)	261 113
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		533 685	-
Frais de négociation de titres		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		11 352 825	10 877 517

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2024</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>11 352 825</u>	<u>10 877 517</u>
Résultat d'exploitation	11 058 138	10 616 404
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(238 999)	261 113
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	533 685	-
Frais de négociation de titres	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>3 369 433</u>	<u>(12 319 728)</u>
Souscriptions		
- Capital	153 278 352	119 235 054
- Régularisation des sommes non distribuables	10 320 942	7 699 609
- Régularisation des sommes distribuables	6 580 169	5 380 327
Rachats		
- Capital	(150 345 643)	(130 329 597)
- Régularisation des sommes non distribuables	(10 116 544)	(8 422 110)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 347 843)	(5 883 010)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>14 722 257</u>	<u>(1 442 211)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	162 389 054	163 831 265
En fin de l'exercice	177 111 312	162 389 054
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	1 383 488	1 490 936
En fin de l'exercice	1 410 133	1 383 488
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>125,599</u>	<u>117,376</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>7,01%</u>	<u>6,82%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022. L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers annuels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 133.373.598 et se détaille ainsi :

CODE ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisitio n	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		122 209 300	127 118 563	71,77%
	Obligations de sociétés		51 709 300	53 806 395	30,38%
TN0003400405	AMEN BANK ES 2010	10 000	66 200	67 752	0,04%
TN0003400660	AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	2 800 000	2 982 448	1,68%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	800 000	846 064	0,48%
TN0003400694	AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	700 000	740 680	0,42%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-02 CA	10 000	800 000	810 928	0,46%
TN0003600640	ATB SUB 2017	30 000	600 000	638 520	0,36%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	2 500	50 000	52 640	0,03%
TN0004700811	ATL 2020-1 CA	5 000	100 000	101 740	0,06%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA	40 000	2 400 000	2 439 968	1,38%
TN0000792538	ATL 2023-1 CA	50 000	4 000 000	4 284 600	2,42%
TN0000792514	ATL 2023-2 CA	30 000	2 400 000	2 443 344	1,38%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2	20 000	2 000 000	2 000 000	1,13%
TN0006610554	ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	140 000	141 103	0,08%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1	21 000	1 260 000	1 287 619	0,73%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASING 2023-1	20 000	1 600 000	1 627 024	0,92%
TNO6AI2ZF0D3	ATTIJARI LEASING 2024-1	5 000	500 000	543 334	0,31%
TN0001300664	BTE 2019	6 000	120 000	130 301	0,07%
TN0004620134	BTK 2009 C	5 000	33 100	35 068	0,02%
TN0002101988	TL 2017-2	10 000	200 000	211 760	0,12%
TN0002102093	TL 2018 SUB B	2 500	100 000	108 400	0,06%
TN0002102135	TLF 2020-1 TF	15 000	300 000	316 632	0,18%
TN0002102143	TLF2020 SUB -TF	20 000	800 000	860 576	0,49%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	20 000	800 000	844 384	0,48%
TNZSBU7F6WY7	TLF2021 SUB -TF	15 000	600 000	608 376	0,34%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 TF	20 000	1 200 000	1 218 944	0,69%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 000 000	2 114 220	1,19%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 TF	10 000	1 000 000	1 083 960	0,61%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 TF	5 000	500 000	526 600	0,30%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	100 000	104 604	0,06%
TN0002601201	STB 2020-1	7 000	140 000	148 378	0,08%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	9 600 000	9 737 856	5,50%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000	6 256 512	3,53%
TNXFR5BNBPM9	STB SUB 2021-1 CC	100 000	6 000 000	6 400 960	3,61%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	25 000	2 000 000	2 091 100	1,18%

	Emprunt national		70 500 000	73 312 168	41,39%
TN0008000838	Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000	10 354 880	5,85%
TN0008000846	Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000	31 076 784	17,55%
TNHG2VXQ3BGO	Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000	21 127 520	11,93%
TN3C6DVEWM76	Emprunt National 1TR 2023 CAT B	5 000	500 000	533 704	0,30%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 3TR 2022 CAT BTF	100 000	10 000 000	10 219 280	5,77%
	Titre OPCVM		6 191 770	6 255 035	3,53%
TN0VYWALSB95	FCP AFC AMANETT	9 417	1 028 609	1 043 319	0,59%
TNJHP6Z3X2D1	SICAV LEPARGNE OBLIGATAIRE	27 202	4 163 076	4 230 509	2,39%
TN0001900752	SICAV BH OBLIGATAIRE	9 182	1 000 085	981 207	0,55%
	Total		128 401 070	133 373 598	75,30%
	Total par rapport au total des actifs				74,85%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2024 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût	Intérêts	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
	d'acquisition	courus nets			
Soldes au 31 décembre 2023	142 931 081	5 373 370	306 023	148 610 474	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations de sociétés	3 000 000			3 000 000	
Titres OPCVM	13 822 577			13 822 577	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités obligations de sociétés	(15 260 850)			(15 260 850)	
Titres OPCVM	(16 091 738)			(16 091 738)	533 685
* Variations des plus ou moins valeurs					
Titres OPCVM			(238 999)	(238 999)	
* Variations des intérêts courus		(467 866)		(467 866)	
Soldes au 31 décembre 2024	128 401 070	4 905 504	67 024	133 373 598	533 685

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 17.272.333 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif net
	Créances sur opérations de pensions livrées	17 000 658	17 272 333	9,75%
	Pension livrée BTL au 02/01/2025 à 9,29% pour 92 jours	6 000 000	6 140 898	3,47%
	Pension livrée BH BANK au 29/01/2025 à 8,99% pour 90 jours	5 999 997	6 092 894	3,44%
	Pension livrée BTE au 03/03/2025 à 9,09% pour 91 jours	5 000 660	5 038 540	2,84%
	TOTAL	17 000 658	17 272 333	9,75%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			9,69%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 décembre 2024 un solde de D : 2.391 contre le même solde à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

			31/12/2024	31/12/2023
	Sommes à encaisser		2 391	2 391
	Total		2 391	2 391

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à D : 225.832 contre D : 216.625 au 31/12/2023 et s'analyse comme suit :

			31/12/2024	31/12/2023
	Gestionnaire		215 832	206 625
	Dépositaire		10 000	10 000
	Total		225 832	216 625

Note 8 : Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à D : 860.547 contre D : 952.191 au 31/12/2023 et s'analyse comme suit :

			31/12/2024	31/12/2023
Redevance du CMF			14 752	13 803
Dividendes à payer			791 044	883 176
Commissaire aux comptes			36 152	35 737
Rémunération Président du Conseil			824	824
Jetons de présence			14 694	14 644
Retenue à la source			105	105
TCL			2 976	2 066
Produit perçu d'avance			-	1 835
Total			860 547	952 191

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant			152 275 333
Nombre de titres			1 383 488
Nombre d'actionnaires			1 107
<u>Souscriptions réalisées</u>			
Montant			153 278 352
Nombre de titres émis			1 392 604
Nombre d'actionnaires nouveaux			191
<u>Rachats effectués</u>			
Montant			(150 345 643)
Nombre de titres rachetés			(1 365 959)
Nombre d'actionnaires sortants			(147)
<u>Autres mouvements</u>			
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres			(238 999)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres			533 685
Régularisation des sommes non distribuables			9 614
Résultat incorporé à la VL	(A)		10 113 721
Régularisation du résultat incorporé à la VL			194 783

<u>Capital au 31-12-2024</u>			
Montant			165 820 847
Nombre de titres			1 410 133
Nombre d'actionnaires			1 151

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Avril 2024.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 9.764.283, contre D : 10.036.559 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Année 2024	Année 2023
<u>Revenus des obligations</u>	<u>4 418 600</u>	<u>4 703 049</u>
-		
- Intérêts	4 418 600	4 703 049
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>5 072 308</u>	<u>5 038 224</u>
-		
- Intérêts des BTA , emprunt national	5 072 308	5 038 224
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>273 376</u>	<u>295 286</u>
-		
- Dividendes	273 376	295 286
TOTAL	9 764 283	10 036 559

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 828.612, contre D : 834.196 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Année 2024	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	714 517	834 196
Intérêts des certificats de dépôts	114 095	-
TOTAL	828 612	834 196

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	Année 2024	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	1 559 994	829 590
TOTAL	1 559 994	829 590

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2024 à D : 848.213, contre D : 834.757 au 31/12/2023, et se détaille ainsi :

	Année 2024	Année 2023
Rémunération du gestionnaire	838 213	824 757
Rémunération du dépositaire	10 000	10 000
TOTAL	848 213	834 757

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2024 à D : 246.538, contre D : 249.184 à la clôture de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	Année 2024	Année 2023
Redevance du CMF	167 638	164 947
Commissaire aux comptes	36 099	43 534
Rémunération Président du Conseil	6 667	6 222
Jetons de présence	9 025	9 000
TCL	24 395	22 650
Autres	2 715	2 831
TOTAL	246 538	249 184

Note 15 : Autres informations

15.1. Données par action et ratios pertinents

Données par action	2024	2023	2022	2021	2020
Revenus des placements	8,618	8,457	7,697	6,065	3,926
Charges de gestion des placements	(0,602)	(0,603)	(0,574)	(0,494)	(0,315)
Revenus net des placements	8,017	7,854	7,122	5,571	3,611
Autres charges	(0,175)	(0,180)	(0,201)	(0,140)	(0,105)
Résultat d'exploitation (1)	7,842	7,674	6,921	5,430	3,505
Régularisation du résultat d'exploitation	0,165	(0,363)	(0,291)	0,582	2,837
Sommes distribuables de l'exercice	8,007	7,310	6,630	6,012	6,342
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	(0,169)	0,189	(0,209)	0,120	0,145
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	0,365	-	-
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	0,209	0,189	0,156	0,125	0,145
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	8,051	7,862	7,077	5,555	3,651
Résultat non distribuable de l'exercice	0,209	0,189	0,156	0,125	0,145
Régularisation du résultat non distribuable	0,007	(0,007)	(0,016)	0,010	0,143
Sommes non distribuables de l'exercice	0,216	0,181	0,140	0,134	0,288
Distribution de dividende	-	-	6,013	6,342	6,607
Valeur liquidative	125,599	117,376	109,884	109,128	109,323
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,51%	0,53%	0,52%	0,45%	0,29%
Autres charges / actif net moyen	0,15%	0,16%	0,18%	0,13%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	6,80%	6,43%	6,05%	5,50%	5,80%

15.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% (TTC) l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% (TTC) l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE – SICAV », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 178.197.690, un actif net de D : 177.111.312 et un bénéfice de D : 11.352.825.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous

concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 1^{er} Avril 2025

Le Commissaire aux comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre Conseil d'Administration réuni le 06 Mai 2022 a renouvelé le mandat de Madame Moufida HAMZA en qualité de Président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration réunie le 29 mars 2013 a fixé sa rémunération mensuelle nette à D : 300 et le Conseil d'Administration réuni le 14 mars 2023 l'a porté à D : 500 à compter du 1^{er} mars 2023.

La charge constatée à ce titre s'est élevée en 2024, à D : 6.667.

Par ailleurs, et de notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 1^{er} Avril 2025

Le commissaire aux comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SICAV

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **07 mai 2025** et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT - GEM-représenté par M. Abderrazak GABSI.

BILAN

(Montants exprimés en dinars)	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Portefeuille-titres :	4	165 683 628	172 887 023
- Obligations		122 896 575	130 343 569
- BTA		34 654 035	34 443 205
- Titres OPCVM		8 133 018	8 100 249
Placements monétaires et disponibilités :	5	110 106 481	69 324 226
- Placements monétaires		25 868 640	2 951 896
- Placements à terme		83 988 589	66 323 822
- Disponibilités		249 252	48 508
Créances d'exploitation :	7	2 549	229 254
- Intérêts à recevoir		2 549	229 254
- Autres créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		275 792 658	242 440 503
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	517 495	470 852
Autres créditeurs divers	9	619 344	198 506
Total Passif		1 136 839	669 358
ACTIF NET			
Capital	10	257 218 719	226 744 026
Sommes distribuables :		17 437 100	15 027 119
- Sommes distribuables de l'exercice	11	17 435 080	15 026 143
- Report à nouveau		2 020	976
Actif Net		274 655 819	241 771 145
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		275 792 658	242 440 503

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Revenus du portefeuille-titres :	12	11 041 658	11 261 190
- Revenus des obligations		8 996 222	9 264 214
- Revenus des BTA		1 831 221	1 826 206
- Revenus de titres OPCVM		214 215	170 770
Revenus des placements monétaires	13	1 312 837	255 788
Revenus des placements à terme	14	6 274 413	6 676 586
Total des revenus des placements		18 628 908	18 193 564
Charges de gestion des placements	15	(1 962 127)	(1 943 689)
Revenus nets des placements		16 666 781	16 249 875
Autres charges d'exploitation	16	(403 326)	(399 917)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		16 263 455	15 849 958
Régularisation du résultat d'exploitation		1 171 625	(823 815)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		17 435 080	15 026 143
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 171 625)	823 815
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		505 318	588 964
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		35 856	(40 000)
Frais de négociation de titres		-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		16 804 629	16 398 922

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le 31 décembre 2024 Exercice clos le 31 décembre 2023

		Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023	
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	16 263 455	15 849 958	
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	505 318	588 964	
	Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	35 856	(40 000)	
	Frais de négociation de titres	-	-	
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	(11 874 920)	(11 486 163)	
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :			
	• Capital au nominal	272 590 700	251 557 500	
	- Régularisation des sommes non distribuables	4 499 265	3 553 508	
	- Régularisation des sommes distribuables	13 724 211	11 907 818	
	Rachats :			
	• Capital au nominal	(243 133 500)	(236 367 800)	
	- Régularisation des sommes non distribuables	(4 023 027)	(3 374 161)	
	- Régularisation des sommes distribuables	(15 702 684)	(13 485 636)	
	VARIATION DE L'ACTIF NET		32 884 674	18 703 988
	ACTIF NET	En début de l'exercice	241 771 145	223 067 157
En fin de l'exercice		274 655 819	241 771 145	
NOMBRE D'ACTIONS	En début de l'exercice	2 233 204	2 081 307	
	En fin de l'exercice	2 527 776	2 233 204	
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de l'exercice	108,262	107,176	
	En fin de l'exercice	108,655	108,262	
TAUX DE RENDEMENT		6,58%	6,50%	

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Placement Obligataire SICAV (POS) est une société d'investissement à capital variable, de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole (BNA) et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier (CMF) en date du 17 décembre 1996.

La Société POS a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la Société POS est assurée par l'intermédiaire en bourse « BNA Capitaux ».

La BNA a été désignée dépositaire des titres et fonds de Placement Obligataire SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la Société POS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995, dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

NOTE N°3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1) Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'État (BTA, BTZc, etc.) et de titres d'OPCVM.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour le montant net de retenue à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'État, ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenue à la source.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2) Évaluation, en date d'arrêté, des placements :

a) Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la Société POS arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 décembre 2024, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

Signalons, enfin, que le portefeuille-titres de la Société POS ne comporte pas, au 31 décembre 2024, de BTA « Juillet 2032 » ni de Bons du Trésor Assimilables émis à compter du 1^{er} janvier 2018.

b) Évaluation, en date d'arrêté, des autres placements

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3) Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES

4.1. Composition du portefeuille-titres

Cette rubrique totalise 165 683 628 DT au 31 décembre 2024, contre 172 887 023 DT au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
I- Obligations de sociétés :			52 560 759	(69 043)	2 220 786	-	54 712 503	19,92%	19,84%
TN0003400330	AB 2008/20A	30 000	600 000	-	20 712	-	620 712	0,23%	0,23%
TN0003400405	AB 2010	30 000	198 677	-	4 728	-	203 405	0,07%	0,07%
TN0003400660	AB SUB 9.2% CAT B 2020-03	70 000	2 800 000	-	182 448	-	2 982 448	1,09%	1,08%
TN0003400686	AB SUB TMM+2.7% CAT A 2021-01	20 000	1 600 000	-	92 128	-	1 692 128	0,62%	0,61%
TN0003400694	AB SUB TMM+2.8% CAT B 2021-01	10 000	700 000	-	40 680	-	740 680	0,27%	0,27%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK 2023-2 5ANS CAT A	10 000	800 000	-	11 008	-	811 008	0,30%	0,29%
TN0003600509	ATB 2007/1	50 000	1 600 000	-	77 320	-	1 677 320	0,61%	0,61%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 5ANS 10.9% CAT A	17 340	1 387 200	-	25 053	-	1 412 253	0,51%	0,51%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 7ANS 10.9% CAT B	30 000	3 000 000	-	55 176	-	3 055 176	1,11%	1,11%
TN0004700746	ATL 2017- 2 7A 7.95% CAT C	30 000	600 000	-	31 896	-	631 896	0,23%	0,23%
TN0004700811	ATL 2020-1 5A 10.3%	40 000	800 000	-	13 920	-	813 920	0,30%	0,30%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 5A 9.6%	15 000	900 000	-	66 852	-	966 852	0,35%	0,35%
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1 7ANS 10.30 %	20 000	2 000 000	-	34 320	-	2 034 320	0,74%	0,74%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 5A CAT A 10.5%	32 000	2 560 000	-	183 322	-	2 743 322	1,00%	0,99%
TNTUDMZLCA16	ATL 2024-2 5A 10.35%	17 770	1 777 000	-	9 271	-	1 786 271	0,65%	0,65%
TN0006610554	ATT LEAS2020-1 SUB CA 10,25%	25 000	500 000	-	3 940	-	503 940	0,18%	0,18%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
TN0PID0RGAE6	BH SUB2021-2 CAT C 7ANS 9.1%	30 000	2 400 000	-	35 424	-	2 435 424	0,89%	0,88%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB CAT D 9.2% 2022-1	30 000	3 000 000	-	128 256	-	3 128 256	1,14%	1,13%
TNG0JL1IIN67	BIAT SUB CAT D TMM+3% 2022-1	30 000	3 000 000	-	153 048	-	3 153 048	1,15%	1,14%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 CAT B 8.5%	100 000	2 000 000	-	53 680	-	2 053 680	0,75%	0,74%
TN0001300607	BTE 2010 CAT B 20 ANS	10 000	300 000	-	4 080	-	304 080	0,11%	0,11%
TN0001300623	BTE 2011 CAT B 20 ANS	25 000	1 000 000	-	44 680	-	1 044 680	0,38%	0,38%
TN0001300680	BTE 2019-1 11.5% C B 7 ANS	15 000	1 000 503	(69 043)	80 760	-	1 012 220	0,37%	0,37%
TN0004620134	BTK 2009	10 703	70 879	-	4 213	-	75 092	0,03%	0,03%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023 -1 10.55% 5 ANS	5 000	400 000	-	18 500	-	418 500	0,15%	0,15%
TN0007310444	HL2017-3 CAT B 8.25%	20 000	400 000	-	24 592	-	424 592	0,15%	0,15%
TN0007310543	HL2020-2 CAT B 5ANS 10.6%	10 000	200 000	-	2 280	-	202 280	0,07%	0,07%
TN0006720130	MODERNLEASING SUB 2018-1	20 000	400 000	-	17 792	-	417 792	0,15%	0,15%
TNL6Z2LXMEP5	STB SUB 2021 CAT D 9.35%	50 000	5 000 000	-	343 360	-	5 343 360	1,95%	1,94%
TN0002601003	STB2008-20A/1	40 000	800 000	-	39 392	-	839 392	0,31%	0,30%
TN0002601011	STB2008-25A/1	70 000	2 520 000	-	127 344	-	2 647 344	0,96%	0,96%
TN0002601045	STB2010/1 5.3%	75 000	496 500	-	16 380	-	512 880	0,19%	0,19%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 10.55 % 5ANS	15 000	1 200 000	-	69 096	-	1 269 096	0,46%	0,46%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2 10.70	10 000	1 000 000	-	83 960	-	1 083 960	0,39%	0,39%

	% 5ANS								
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2 10.50 % 5ANS	20 000	2 000 000	-	48 784	-	2 048 784	0,75%	0,74%
TN0003900248	UIB 2009 CAT C	100 000	2 500 000	-	53 840	-	2 553 840	0,93%	0,93%
TN0003900263	UIB2011-1	30 000	1 050 000	-	18 552	-	1 068 552	0,39%	0,39%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
II- Titres émis par l'État :			97 364 400	1 828 897	3 644 811	-	102 838 107	37,44%	37,29%
• Obligations			65 829 518	15 617	2 338 937	-	68 184 072	24,83%	24,72%
TN0008000838	- Emprunt National 2021 T1 CAT B	100 000	10 000 000	-	354 880	-	10 354 880	3,77%	3,75%
TN0008000895	- Emprunt National 2021 T2 CAT B	170 000	17 000 000	-	419 696	-	17 419 696	6,34%	6,32%
TN0008000903	- Emprunt National 2021 T2 CAT C	400	384 000	6 054	9 988	-	400 042	0,15%	0,15%
TNSQHXZ8T348	- Emprunt National 2021 T3 CAT B TV	45 000	4 500 000	-	46 728	-	4 546 728	1,66%	1,65%
TNLEGO8CKWX3	- Emprunt National 2022 T1 CAT A TF	46 273	445 518	9 563	25 802	-	480 883	0,18%	0,17%
TN0OU20VQYS5	- Emprunt National 2022 T1 CAT B TV	80 000	8 000 000	-	531 008	-	8 531 008	3,11%	3,09%
TNBLRFH96SL4	- Emprunt National 2022 T2 CAT B TF	55 000	5 500 000	-	225 412	-	5 725 412	2,08%	2,08%
TNRGVSC8DE36	- Emprunt National 2022 T3 CAT B TF	90 000	9 000 000	-	197 352	-	9 197 352	3,35%	3,33%
TNCGJF5TW027	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	102 504	-	1 602 504	0,58%	0,58%
TN3C6DVEWM76	- Emprunt National 2023 T1 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	101 760	-	1 601 760	0,58%	0,58%
TNCR2TMAK1K8	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TF	15 000	1 500 000	-	73 140	-	1 573 140	0,57%	0,57%
TNN50G7PX8W5	- Emprunt National 2023 T2 CAT B TV	15 000	1 500 000	-	72 612	-	1 572 612	0,57%	0,57%
TNX0K9990B0B	- Emprunt National 2024 T2 CAT B TF	30 000	3 000 000	-	148 848	-	3 148 848	1,15%	1,14%
TNFC8O7A9BF4	- Emprunt National 2024 T3 CAT B TF	10 000	1 000 000	-	23 624	-	1 023 624	0,37%	0,37%
TN9092FJKK8	- Emprunt National 2024 T4 CAT B TF	10 000	1 000 000	-	5 584	-	1 005 584	0,37%	0,36%
• BTA (*)			31 534 882	1 813 280	1 305 873	-	34 654 035	12,62%	12,57%

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Amortissement cumulé des surcotes/décotes	Intérêts courus	± Value potentielle	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
III- Titres des OPCVM :			6 701 034	-	-	1 431 984	8 133 018	2,96%	2,95%
TNT3NVORPU09	• FCP BNA CAPITALISATION	1 000	164 629	-	-	48 483	213 112	0,08%	0,08%
TNBIC10E13Y6	• FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	8 006	762 107	-	-	200 438	962 545	0,35%	0,35%
TN9LYNLKMSY6	• SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	12 449	1 352 136	-	-	805 226	2 157 362	0,79%	0,78%
TN0001800556	• SICAV TRÉSOR	30 424	3 051 527	-	-	161 886	3 213 413	1,17%	1,17%
TNINH18G9MJ0	• FCP PROGRÈS	91 000	1 370 635	-	-	215 950	1 586 585	0,58%	0,58%
Total en DT			156 626 193	1 759 854	5 865 597	1 431 984	165 683 628	60,32%	60,08%

(*) Pour les BTA, le coût amorti (hors intérêts courus) s'élève, au 31 décembre 2024, à 33 348 162 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Valeur de remboursement (1)	Décote à l'acquisition (2)	Prix d'acquisition (3) = (1) + (2)	Amortissement cumulé de la décote (4)	Coût amorti (hors intérêts courus) (5) = (3) + (4)	Intérêts courus (6)	Valeur comptable (5) + (6)
BTA 6.7 - 04/2028 (12 ANS)	34 071	34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 813 280	33 348 162	1 305 873	34 654 035
Total en DT		34 071 000	(2 536 118)	31 534 882	1 813 280	33 348 162	1 305 873	34 654 035

4.2. Mouvements du portefeuille-titres

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2024 sur le poste « Portefeuille-titres » sont indiqués ci-après :

	Obligations	BTA	Titres OPCVM	Total
Prix d'acquisition				
+ En début de l'exercice (a)	125 550 348	31 534 882	6 939 014	164 024 244
+ Acquisitions	8 777 000	-	-	8 777 000
- Cessions	-	-	(237 980)	(237 980)
- Remboursements	(15 937 071)	-	-	(15 937 071)
= En fin de l'exercice (1)	118 390 277	31 534 882	6 701 034	156 626 193
Différences d'estimation				
+ En début de l'exercice (b)	(67 163)	1 592 446	1 161 235	2 686 518
± Annulation, à l'ouverture de l'exercice, des plus ou moins-values potentielles	-	-	(1 161 235)	(1 161 235)
+ Plus-values potentielles en fin de l'exercice	-	-	1 431 984	1 431 984
- Moins-values potentielles en fin de l'exercice	-	-	-	-
+ Décotes rapportées à l'actif net	6 197	220 834	-	227 031
- Surcotes rapportées à l'actif net	(18 864)	-	-	(18 864)
+ Amortissement cumulé des surcotes sur	26 404	-	-	26 404

titres cédés et/ou remboursés				
- Amortissement cumulé des décotes sur titres cédés et/ou remboursés	-	-	-	-
= En fin de l'exercice (2)	(53 426)	1 813 280	1 431 984	3 191 838
Créances rattachées d'intérêts				
+ En début de l'exercice (c)	4 860 384	1 315 877	-	6 176 261
± Intérêts courus à l'achat	-	-	-	-
+ Revenus d'intérêts de l'exercice	8 996 222	1 831 221	-	10 827 443
- Détachement de coupons d'intérêts de l'exercice	(9 296 882)	(1 841 225)	-	(11 138 107)
= En fin de l'exercice (3)	4 559 724	1 305 873	-	5 865 597
Solde au 31 décembre 2024 [(1) + (2) + (3)]	122 896 575	34 654 035	8 133 018	165 683 628
Solde au 31 décembre 2023 [(a) + (b) + (c)]	130 343 569	34 443 205	8 100 249	170 187 173

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS

5.1. PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique totalise 25 868 640 DT au 31 décembre 2024, contre 2 928 904 DT au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
I- Certificats de dépôt			25 253 906	614 734	25 868 640	9,42%	9,38%
<i>I.1. Titres à échéance supérieure à un an</i>			-	-	-	-	-
<i>I.2. Titres à échéance inférieure à un an (non considérés parmi les quasi-liquidités)</i>			25 253 906	614 734	25 868 640	9,42%	9,38%
TNVVR14OS0E0	- Certificats de dépôt BNA 02/01/25 - 100 J - 10,99%	4	1 952 602	46 421	1 999 024	0,73%	0,72%
TNZLE75E9870	- Certificats de dépôt BNA 09/01/25 - 100 J - 10,99%	35	17 085 272	376 369	17 461 641	6,36%	6,33%
TN6LGPZJUJH3	- Certificats de dépôt BNA 24/01/25 - 100 J - 10,99%	7	3 417 054	62 580	3 479 635	1,27%	1,26%
TNL06TJ4A378	- Certificats de dépôt BNA 11/04/25 - 300 J - 10,97%	6	2 798 977	129 364	2 928 341	1,07%	1,06%
<i>I.3. Titres à échéance inférieure à un an (considérés parmi les quasi-liquidités)</i>			-	-	-	-	-
II- Billets de trésorerie			-	-	-	-	-
Total en DT			25 253 906	614 734	25 868 640	9,42%	9,38%

5.2. PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique totalise 83 988 589 DT au 31 décembre 2024, contre 66 323 822 DT au 31 décembre 2023, et se détaille comme suit :

	Nombre	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2024	% actif net	% actif
Placements à court terme :						
- BNA Plac. 300J 11-03-25 10,97%	3 300	3 300 000	182 493	3 482 493	1,27%	1,26%

- BNA Plac. 100J 20-03-25 10,49%	489	489 000	2 361	491 361	0,18%	0,18%
- BNA Plac. 100J 28-03-25 10,49%	907	907 000	2 711	909 711	0,33%	0,33%
- BNA Plac. 100J 01-04-25 10,49%	8 385	8 385 000	17 351	8 402 351	3,06%	3,05%
- BNA Plac. 300J 05-04-25 10,97%	3 535	3 535 000	174 240	3 709 240	1,35%	1,34%
- BNA Plac. 100J 08-04-25 10,49%	2 400	2 400 000	1 104	2 401 104	0,87%	0,87%
- BNA Plac. 100J 09-04-25 10,49%	3 600	3 600 000	828	3 600 828	1,31%	1,31%
- BNA Plac. 300J 10-04-25 10,97%	140	140 000	6 732	146 732	0,05%	0,05%
- BNA Plac. 300J 12-04-25 10,97%	414	414 000	19 709	433 709	0,16%	0,16%
- BNA Plac. 300J 13-05-25 10,97%	1 237	1 237 000	49 670	1 286 670	0,47%	0,47%
- BNA Plac. 300J 25-05-25 10,97%	300	300 000	11 180	311 180	0,11%	0,11%
- BNA Plac. 300J 02-06-25 10,98%	2 200	2 200 000	77 829	2 277 829	0,83%	0,83%
- BNA Plac. 300J 03-06-25 10,98%	5 900	5 900 000	207 302	6 107 302	2,22%	2,21%
- BNA Plac. 300J 07-06-25 10,98%	3 200	3 200 000	109 355	3 309 355	1,20%	1,20%
- BNA Plac. 300J 07-06-25 10,98%	200	200 000	6 835	206 835	0,08%	0,07%
- BNA Plac. 300J 17-06-25 10,98%	3 000	3 000 000	95 300	3 095 300	1,13%	1,12%
- BNA Plac. 300J 21-06-25 10,98%	10 500	10 500 000	323 444	10 823 444	3,94%	3,92%
- BNA Plac. 300J 26-06-25 10,99%	2 000	2 000 000	58 292	2 058 292	0,75%	0,75%
- BNA Plac. 300J 30-06-25 10,99%	6 000	6 000 000	169 095	6 169 095	2,25%	2,24%
- BNA Plac. 300J 07-07-25 10,99%	1 400	1 400 000	37 769	1 437 769	0,52%	0,52%
- BNA Plac. 300J 18-07-25 10,99%	3 000	3 000 000	72 986	3 072 986	1,12%	1,11%
- BNA Plac. 300J 23-07-25 10,99%	4 700	4 700 000	108 684	4 808 684	1,75%	1,74%
- BNA Plac. 300J 01-08-25 10,99%	2 700	2 700 000	56 582	2 756 582	1,00%	1,00%
- BNA Plac. 300J 02-08-25 10,99%	8 600	8 600 000	178 152	8 778 152	3,20%	3,18%
- BNA Plac. 300J 09-08-25 10,99%	1 000	1 000 000	19 029	1 019 029	0,37%	0,37%
- BNA Plac. 300J 19-08-25 10,99%	220	220 000	3 657	223 657	0,08%	0,08%
- BNA Plac. 300J 19-08-25 10,99%	139	139 000	2 310	141 310	0,05%	0,05%
- BNA Plac. 300J 09-09-25 10,49%	2 500	2 500 000	27 590	2 527 590	0,92%	0,92%

Total en DT

81 966 000 2 022 589 83 988 589 30,58% 30,45%

5.3. DISPONIBILITÉS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Avoirs en banque	249 494	59 538
Encaissements non encore comptabilisés	(242)	(11 30)
Montants comptabilisés non encore décaissés	-	-
Sommes à régler	-	-
Total en DT	249 252	48 508

5.4. RATIO D'EMPLOI DE L'ACTIF EN LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de

portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 février 2013).

Au 31 décembre 2024, le ratio susvisé s'élève à 30,54% ; il a été calculé comme suit :

	Valeur au 31 décembre 2024	% actif
I- Liquidités :	84 237 841	30,54%
- Placements à terme	83 988 589	30,45%
- Disponibilités	249 252	0,09%
II- Quasi-liquidités :	-	-
- Bons du Trésor à court terme	-	-
- Billets de trésorerie à échéance inférieure à un an	-	-
- Certificats de dépôt à échéance inférieure à un an	-	-
Total Général (A) = (I + II)	84 237 841	
Total Actif (B)	275 792 658	
Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et quasi-liquidités (A)/(B)		30,54%

NOTE 6 : VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES DÉTAILLÉES PAR ÉMETTEUR

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la Société POS et figurant parmi les composantes des rubriques « Portefeuille-titres » et « Placements monétaires » totalisent au 31 décembre 2024 une valeur comptable de 191 552 267 DT, soit 69,46% du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur	Portefeuille Titres (1)			Placements monétaires (2)	Total (1) + (2)	% actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Certificats de dépôt		
ÉTAT	68 184 072	34 654 035	-	-	102 838 107	37,29%
BNA (*)	2 053 680	-	-	25 868 640	27 922 320	10,12%
ATL	13 444 009	-	-	-	13 444 009	4,87%
STB	9 342 976	-	-	-	9 342 976	3,39%
AMEN BANK	7 050 381	-	-	-	7 050 381	2,56%
BIAT	6 281 304	-	-	-	6 281 304	2,28%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	4 401 840	-	-	-	4 401 840	1,60%
UIB	3 622 392	-	-	-	3 622 392	1,31%
SICAV TRÉSOR	-	-	3 213 413	-	3 213 413	1,17%
BH	2 435 424	-	-	-	2 435 424	0,88%
BTE	2 360 980	-	-	-	2 360 980	0,86%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	-	-	2 157 362	-	2 157 362	0,78%
ATB	1 677 320	-	-	-	1 677 320	0,61%

FCP PROGRÈS	-	-	1 586 585	-	1 586 585	0,58%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	-	-	962 545	-	962 545	0,35%
HANNIBAL LEASE	626 872	-	-	-	626 872	0,23%
ATTIJARI LEASING	503 940	-	-	-	503 940	0,18%
CIL	418 500	-	-	-	418 500	0,15%
MODERN LEASING	417 792	-	-	-	417 792	0,15%
FCP BNA CAPITALISATION	-	-	213 112	-	213 112	0,08%
BTK	75 092	-	-	-	75 092	0,03%
Total général en DT	122 896 575	34 654 035	8 133 018	25 868 640	191 552 267	69,46%

(*) Au 31 décembre 2024, les titres émis par la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) représentent 10,12% du total de l'actif de la Société POS arrêté à la même date, soit 0,12% en dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

NOTE 7 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Intérêts à recevoir :	2 549	29 862
- Intérêts échus et non encaissés sur obligations	-	27 697
- Intérêts courus sur dépôts en banque	2 549	2 165
Autres créances d'exploitation :	-	199 392
- Obligations échues et non encore remboursées	-	199 392
- Retenues à la source sur obligations à récupérer	-	-
Total en DT	2 549	229 254

NOTE 8 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Gestionnaire (BNA Capitaux)	398 073	362 194
Dépositaire (BNA)	119 422	108 658
Total en DT	517 495	470 852

NOTE 9 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dividendes à payer	102 400	77 836
Administrateurs - Jetons de présence	36 000	36 000
Commissaire aux Comptes	41 127	39 424
Conseil du Marché Financier (CMF)	23 123	20 796
Rachats	411 042	7 474
Contribution Sociale de Solidarité	400	400
Autres	5 252	16 576
Total en DT	619 344	198 506

NOTE 10 : CAPITAL

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital en début de l'exercice :		
- Montant en nominal	223 320 400	208 130 700
- Nombre de titres	2 233 204	2 081 307
- Nombre d'actionnaires	2 732	3 794
Souscriptions réalisées :		
- Montant en nominal	272 590 700	251 557 500
- Nombre de titres	2 725 907	2 515 575
Rachats effectués :		
- Montant en nominal	(243 133 500)	(236 367 800)
- Nombre de titres	(2 431 335)	(2 363 678)
Capital en fin de l'exercice :		
- Montant en nominal	252 777 600	223 320 400
- Nombre de titres	2 527 776	2 233 204
- Nombre d'actionnaires	2 135	2 732
Sommes non distribuables :	1 017 412	728 311
1. Résultat non distribuable de l'exercice :	541 174	548 964
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	505 318	588 964
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	35 856	(40 000)
- Frais de négociation de titres	-	-
2. Régularisation des sommes non distribuables :	476 238	179 347
- Aux émissions	4 499 265	3 553 508
- Aux rachats	(4 023 027)	(3 374 161)
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	3 423 707	2 695 315
Total en DT	257 218 719	226 744 026

NOTE 11 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Résultat d'exploitation	16 263 455	15 849 958
Régularisation lors des souscriptions d'actions	11 835 195	8 513 922
Régularisation lors des rachats d'actions	(10 663 570)	(9 337 737)
Total en DT	17 435 080	15 026 143

NOTE 12 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Revenus des obligations :	8 996 222	9 264 214
• ± Variation des intérêts courus	(300 660)	328 510
• + Coupons d'intérêts échus	9 296 882	8 935 704
Revenus des BTA :	1 831 221	1 826 206
• ± Variation des intérêts courus	(10 003)	-
• + Coupons d'intérêts échus	1 841 224	1 826 206
Revenus des titres d'OPCVM	214 215	170 770
<i>Total en DT</i>	11 041 658	11 261 190

NOTE 13 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Revenus des certificats de dépôt :	1 301 575	241 444
• ± Variation des intérêts courus	591 742	(111 734)
• + Coupons d'intérêts échus	709 833	353 178
Intérêts des comptes de dépôt	11 262	14 344
<i>Total en DT</i>	1 312 837	255 788

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Revenus des placements en compte BNA :	6 274 413	6 676 586
• ± Variation des intérêts courus	1 067 768	618 167
• + Coupons d'intérêts échus	5 206 645	6 058 419
<i>Total en DT</i>	6 274 413	6 676 586

NOTE 15 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Rémunération du Gestionnaire	1 509 329	1 495 145
Rémunération du Dépositaire	452 798	448 544
Total en DT	1 962 127	1 943 689

NOTE 16 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comparativement comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Jetons de présence	36 000	36 000
Redevance CMF	253 669	251 285
Honoraires Commissaire aux Comptes	39 000	39 000
Rémunération Président du CA	6 108	6 108
Rémunération Directeur Général	11 216	11 216
TCL	46 463	45 372
Contribution Sociale de Solidarité	400	400
Diverses charges d'exploitation	10 470	10 536
Total en DT	403 326	399 917

NOTE 17 : AUTRES INFORMATIONS

17.1. Données par action

Données par action	2024	2023	2022	2021	2020
Revenus des placements	7,370	8,147	8,518	7,280	5,592
Charges de gestion des placements	(0,776)	(0,870)	(1,022)	(0,937)	(0,694)
Revenus nets des placements	6,593	7,276	7,496	6,343	4,898
Autres charges d'exploitation	(0,160)	(0,179)	(0,203)	(0,171)	(0,143)
Résultat d'exploitation (1)	6,434	7,097	7,293	6,172	4,756
Régularisation du résultat d'exploitation	0,464	(0,369)	(1,412)	(0,802)	0,521

Sommes distribuables de l'exercice	6,897	6,729	5,881	5,370	5,277
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,200	0,264	(0,208)	0,140	0,147
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	0,014	(0,018)	0,421	0,018	0,075
Frais de négociation de titres	-	-	(0,000)	-	-
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	0,214	0,246	0,212	0,158	0,222
Résultat de l'exercice (1) + (2)	6,648	7,343	7,505	6,330	4,978
Résultat non distribuable de l'exercice	0,214	0,246	0,212	0,158	0,222
Régularisation du résultat non distribuable	0,010	0,680	(0,036)	(0,016)	0,004
Sommes non distribuables de l'exercice	0,224	0,926	0,176	0,142	0,226
Distribution de dividendes	6,728	5,881	5,370	5,277	5,504
Valeur liquidative	108,655	108,262	107,176	106,489	106,254

17.2. Ratios de gestion des placements

Ratios de gestion des placements	2024	2023	2022	2021	2020
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,76%	0,84%	0,81%	0,90%	0,75%
Autres charges / actif net moyen	0,16%	0,17%	0,16%	0,16%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	6,75%	6,47%	4,64%	5,15%	5,72%

NOTE 18 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

17.1. Nature des relations avec les parties liées

Les parties liées à la Société POS sont le Gestionnaire et le Dépositaire ayant avec celle-ci des dirigeants communs :

BNA Capitaux	En sa qualité d'établissement Gestionnaire, elle est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit, à partir du 02 février 2015, une rémunération hors TVA de 0,40% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien. Ce taux a été porté à 0,50% hors TVA l'an à partir du 08 juillet 2020.
BNA Bank	En sa qualité de Dépositaire, elle est chargée de : ✓ Conserver les titres et les fonds de la SICAV ; ✓ Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ; ✓ Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, elle perçoit une rémunération hors TVA de 0,15% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

17.2. Flux de transactions avec les parties liées

Le détail des opérations conclues avec les parties liées, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, est récapitulé dans le tableau suivant :

Opérations de l'exercice	BNA Capitaux	BNA Bank
Opérations impactant les sommes distribuables :		
- Rémunération du Gestionnaire	(1 509 329)	-
- Rémunération du Dépositaire	-	(452 798)
Opérations impactant les sommes non distribuables	Néant	Néant

17.3. En-cours des opérations réalisées avec les parties liées

L'en-cours des opérations réalisées avec les parties liées se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Soldes en fin d'exercice	BNA Capitaux	BNA Bank
Rémunération du Gestionnaire à payer	(398 073)	-
Rémunération du Dépositaire à payer	-	(119 422)

NOTE 19 : ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration de la Société POS dans sa réunion en date du 21 mars 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Placement Obligataire SICAV - POS (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 275.792.658 DT et un résultat net de l'exercice de 16.804.629 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Ledit rapport est établi par le Gestionnaire de la SICAV conformément aux dispositions de l'article 140 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 15 février 2013). Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Gestionnaire et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Société, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons constaté que la Société procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires et à la centralisation de l'ensemble des informations requises par la réglementation en vigueur. La tenue proprement dite des comptes en valeurs mobilières n'a pas été opérée conformément au règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

Autres obligations légales et réglementations

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par la Société, des normes prudentielles prévues notamment par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, et l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit Code, tel que modifié et complété par les textes subséquents, que les actifs de la Société représentés en valeurs mobilières en portefeuille totalisent 60,08% de l'actif total au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements en comptes à terme, représentent au 31 décembre 2024 une proportion de 30,54% de l'actif total de la Société.

Nous signalons également que la Société POS détient dans son portefeuille, au 31 décembre 2024, des titres émis par la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui représentent 10,12% du total de son actif arrêté à cette date, soit 0,12% en dépassement du seuil de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Tunis, le 21 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes :
GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions et opérations conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (antérieures et nouvelles)

- 1) La gestion de la Société Placement Obligataire SICAV (POS) est confiée à la Société BNA Capitaux ayant la qualité d'administrateur. Celle-ci est chargée de la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV.

En contrepartie de ses prestations, la Société BNA Capitaux perçoit une commission de gestion de 0,40% de l'actif net quotidien par décision du Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2014, et ce, depuis le 02 février 2015. Ce taux a été porté à 0,50% (hors TVA) l'an à partir du 08 juillet 2020 par décision du Conseil d'Administration en date du 27 mai 2020.

La commission de gestion encourue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 1.268.344 DT hors TVA, soit 1.509.329 DT TVA incluse.

- 2) La Banque Nationale Agricole (BNA Bank), ayant la qualité d'administrateur, assure les fonctions de Dépositaire pour la Société POS. Elle est chargée, à ce titre, de :

- Conserver les titres et les fonds de la Société ;
- Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
- Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA Bank reçoit, en sa qualité de Dépositaire, une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

La commission revenant au Dépositaire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élève à 380.503 DT hors TVA, soit 452.798 DT TVA incluse.

Obligations et engagements de la Société POS envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 28 octobre 2013. Elle se compose d'une indemnité servie sur la base de 19,5 mois par an, à raison de 150 DT net par mois ;
- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 17 septembre 1996 et reconduite par décision du même organe de gouvernance en date du 12 mai 2005. Elle se compose d'une prime de résultat annuelle nette de 5.000 DT.

- 2) Les obligations et engagements de la Société POS envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, se présentent comme suit (montants exprimés en DT) :

Nature de la rémunération	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Autres membres du Conseil d'Administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Avantages à court terme	6.108	-	11.216	-	-	-
Jetons de présence	3.000	3.000	3.000	3.000	30.000	30.000
Total en DT	9.108	3.000	14.216	3.000	30.000	30.000

En dehors des opérations précitées, nos travaux de commissariat aux comptes n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 21 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes :
GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT - GEM
Abderrazak GABSI

Etats financiers annuels de SICAV

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT publiée, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **7 mai 2025**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes PROAUDIT représenté par M. Tarak ZAHAF.

BILAN au 31 Décembre 2024 (unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Notes	31/12/2024	31/12/2023
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	138 366 851	113 085 217
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		7 993 757	6 700 094
b- Obligations et valeurs assimilées		130 373 094	106 385 123
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		34 651 931	28 946 307
a- Placements monétaires	3 - 2	33 909 366	28 822 634
b- Disponibilités	3 - 3	742 565	123 673
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	6 290	46 796
TOTAL ACTIF		173 025 072	142 078 320
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	365 176	300 456
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	59 226	162 848
TOTAL PASSIF		424 402	463 304
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	3 - 7	161 055 260	132 556 103
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		11 545 410	9 058 913
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)	3 - 8	-	-
b- Sommes capitalisables de l'exercice	3 - 8	11 545 410	9 058 913
ACTIF NET		172 600 670	141 615 016
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		173 025 072	142 078 320

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2024
(unité: Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	8 637 283	8 087 122
a- Dividendes		-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 637 283	8 087 122
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	4 124 562	2 401 078
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		12 761 845	10 488 200
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	1 370 065	1 172 262
REVENU NET DES PLACEMENTS		11 391 780	9 315 938
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	239 814	215 006
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 151 966	9 100 932
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		393 444	(42 019)
SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE (*)		11 545 410	9 058 913
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(393 444)	42 019
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		36 664	(46 901)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		29 949	104 126
Frais de négociation de titre		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11 218 579	9 158 157

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2024
(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	11 218 579	9 158 157
a- Résultat d'exploitation	11 151 966	9 100 932
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	36 664	(46 901)
c- +/- values réalisées sur cession de titres	29 949	104 126
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>		
a- Souscriptions	125 355 575	100 837 733
* Capital	88 882 800	76 288 500
* Régularisation des sommes non capitalisables	30 345 042	19 466 809
* Régularisation des sommes capitalisables	6 127 733	5 082 424
b- Rachats	(105 588 500)	(111 571 859)
* Capital	(74 437 300)	(84 807 600)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(25 416 911)	(21 639 816)
* Régularisation des sommes capitalisables	(5 734 289)	(5 124 443)
VARIATION DE L'ACTIF NET	30 985 654	(1 575 969)
AN 4 - Actif net		
a- En début de l'exercice	141 615 016	143 190 985
b- En fin de l'exercice	172 600 670	141 615 016
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>		
a- En début de l'exercice	1 056 024	1 141 215
b- En fin de l'exercice	1 200 479	1 056 024
VALEUR LIQUIDATIVE	143,777	134,102
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	7,21%	6,88%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
(LES CHIFFRES SONT EXPRIMES EN DINARS)**

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promue par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. NOTE SUR LE REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2024 ont été établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. NOTE SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achats, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31

Décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2.3. Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus au moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que sommes capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	code ISIN	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées			125 642 200	130 373 094	75,35%	75,53%	
Titres émis par le Trésor			95 306 000	98 487 794	56,92%	57,06%	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	16 000	1 600 000	1 614 504	0,93%	0,94%	
EMP NAT 2021 T3 CC TV	TNJP2LP1CVE1	7 000	7 000 000	7 073 384	4,09%	4,10%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	24 000	2 400 000	2 423 213	1,40%	1,40%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	60 000	6 000 000	6 131 566	3,54%	3,55%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	90 000	9 000 000	9 214 849	5,33%	5,34%	
EMP NAT T2 2024 CBTF	TNX0K9990B08	20 000	2 000 000	2 099 235	1,21%	1,22%	
EMP NAT 24 1T CBTF	TNUWXR58DVH5	80 000	8 000 000	8 551 592	4,94%	4,95%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	2 000	1 806 000	1 861 607	1,08%	1,08%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	10 000	1 000 000	1 068 332	0,62%	0,62%	
EMP NAT T1 2021 CB TF	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 354 893	5,98%	6,00%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	15 000	1 500 000	1 601 757	0,93%	0,93%	
EMP NAT 2024 T3 CB TF	TNFC8O7A98F4	40 000	4 000 000	4 094 510	2,37%	2,37%	
EMP NAT 2024 T4 CB TF	TN9092FJVKK8	70 000	7 000 000	7 039 093	4,07%	4,08%	
EMP NAT 2024 T4 CB TV	TN45VKDAPM79	30 000	3 000 000	3 016 633	1,74%	1,75%	
EMP NAT 21 T2 CB TF	TN0008000895	150 000	15 000 000	15 370 323	8,88%	8,91%	
EMP NAT 22 1T CBTV	TN0OU20VQYS5	75 000	7 500 000	7 997 829	4,62%	4,63%	
EMP NAT 22 1T CCTF	TN5XXZZ454U2	75 000	7 500 000	7 932 312	4,58%	4,60%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	5 000	500 000	521 976	0,30%	0,30%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	520 186	0,30%	0,30%	
Titres émis par des sociétés			30 336 200	31 885 300	18,43%	18,47%	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	30 000	3 000 000	3 153 046	1,82%	1,83%	BB
TLF 2024-1 FIXE 10.60%	TN4SCYEXIVY5	10 000	1 000 000	1 053 203	0,61%	0,61%	BBB
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	24 000	1 920 000	2 044 654	1,18%	1,18%	
TLF 2024-2	TNIPE0BZ0LR6	18 000	1 800 000	1 843 910	1,07%	1,07%	BBB
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	20 000	1 600 000	1 714 570	0,99%	0,99%	BBB +
ATL 2024-2	TNTUDMZLCA16	5 000	500 000	502 317	0,29%	0,29%	BBB +
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	10 000	200 000	209 306	0,12%	0,12%	AAA. TN
ABC 2020-1 CB TF	TN0007780075	5 000	300 000	314 594	0,18%	0,18%	AAA
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	15 000	600 000	639 200	0,37%	0,37%	A B
A.BANK 2020-03 CG TF	TN000340678	5 000	400 000	426 626	0,25%	0,25%	A B
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	25 000	2 000 000	2 115 159	1,22%	1,23%	A B
ATB 2017 CB TV	TN0003600640	10 000	200 000	212 837	0,12%	0,12%	ATB
BTE 2019-1 CA TF	TN0001300664	7 500	150 000	162 911	0,09%	0,09%	BH
BTE 2019-1 (A) TMM+2.75%	TN0001300672	7 500	150 000	162 593	0,09%	0,09%	BTE
BTK 2024-1	TN3Z8BRRN997	5 000	500 000	501 378	0,29%	0,29%	ETA T

CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	15 000	150 000	150 932	0,09%	0,09%	BBB-
ENDA TAMWEEL 2024-1	TNCYYRNQ4UA6	25 000	2 500 000	2 595 277	1,50%	1,50%	BBB
HL 2017-3	TN0007310444	15 000	300 000	318 448	0,18%	0,18%	BB+
HL 2020-02	TN0007310543	30 000	600 000	606 830	0,35%	0,35%	F2
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	1 020 000	1 080 523	0,62%	0,63%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	16 000	1 280 000	1 364 445	0,79%	0,79%	
HL 2024-1 FIXE 10.70%	TNAQSF8ZD1W1	15 000	1 500 000	1 587 945	0,92%	0,92%	BBB
STB 2010/1	TN0002601045	10 000	66 200	68 384	0,04%	0,04%	STB
STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	20 000	400 000	423 934	0,25%	0,25%	STB
STB SUB 2020-1 CC TF	TN0002601219	5 000	300 000	318 805	0,18%	0,18%	STB
STB SUB 2021-1 CA TF	TNWQS0MZ65V8	30 000	1 800 000	1 915 011	1,11%	1,11%	STB
TAYSIR 2024-1	TNEDMOU67Y09	20 000	2 000 000	2 037 747	1,18%	1,18%	BBB
TL 2017-2	TN0002101988	10 000	200 000	211 758	0,12%	0,12%	
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	160 000	167 673	0,10%	0,10%	BBB +
TLF 2023-2 FIXE 10.70%	TNMCJHUZPRD0	20 000	2 000 000	2 167 926	1,25%	1,26%	BBB-
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	240 000	243 351	0,14%	0,14%	BB+
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	20 000	700 000	712 372	0,41%	0,41%	UIB
WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	800 000	857 635	0,50%	0,50%	BH
Titres OPCVM			7 990 673	7 993 757	4,62%	4,63%	
MCP SAFE FUND	TNGUV3GCXU41	51 974	7 990 673	7 993 757	4,62%	4,63%	
Total Général			133 632 873	138 366 851	79,97%	80,17%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste « Portefeuille titres » sont indiqués ci-après :

Désignation	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) valeurs latentes	Valeur au 31 Décembre	Plus (moins) valeurs réalisées
Soldes au 31 décembre 2023	109 170 094	3 899 342	15 780	113 085 217	
* Acquisitions de l'exercice					
Emprunt National émis par l'Etat	24 000 000			24 000 000	
Obligations émises par les sociétés	9 800 000			9 800 000	
Titres OPCVM	32 041 299			32 041 299	
* Cessions et remboursements de l'exercice					
Annuités et cessions des obligations des sociétés	-10 627 800			-10 627 800	
Cessions des Titres OPCVM	-30 750 720			-30 750 720	29 949
* Variation des plus ou moins-values latentes			36 664	36 664	
* Variation des intérêts courus		782 192		782 192	
Soldes au 31 décembre 2024	133 632 873	4 681 534	52 444	138 366 851	29 949

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **33 909 366** dinars au 31-12-2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	code ISIN	NJ	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% Actif	% Actif Net	Emetteur
Certificats de Dépôt				16 965 405	16 983 208	9,82%	9,84%	
CD301224/090125TANIT-BNA	TNJ7QEGH2R98	10	8,99%	5 988 043	5 990 435	3,46%	3,47%	BNA
CD231224/020125TANIT-BNA	TNNH0IN31EG0	10	8,99%	1 996 014	1 999 601	1,16%	1,16%	BNA
CD231224/020125TANIT-BTE	TNNQ0S4G7Z48	10	9,19%	1 496 944	1 499 694	0,87%	0,87%	BTE
CD241224/030125TANIT-BTE	TNO5LGSQ9O44	10	9,19%	997 963	999 593	0,58%	0,58%	BTE
CD241224/030125TANIT-BTL	TNCU55LTU2O6	10	9,99%	997 786	999 557	0,58%	0,58%	BTL
CD271224/060125TANIT-AB	TNXZUR3LZGY4	10	9,05%	3 991 976	3 995 988	2,31%	2,32%	AMEN BANK
CD271224/060125TANIT-BTL	TN0TG3VDJWA4	10	9,99%	1 496 679	1 498 340	0,87%	0,87%	BTL
Pension Livrée				16 517 816	16 926 158	9,78%	9,81%	
PL090724/150125TANIT-BTE		190	9,47%	1 018 444	1 065 596	0,62%	0,62%	BTE
PL300924/280125TANIT-BTL		120	9,59%	500 000	512 387	0,30%	0,30%	BTL
PL021024/290125TANIT-BTL		119	9,59%	3 500 000	3 584 845	2,07%	2,08%	BTL
PL041024/110225TANIT-BTL		130	9,59%	5 000 000	5 118 543	2,96%	2,97%	BTL
PL041024/310125TANIT-AB		119	9,05%	6 499 372	6 644 787	3,84%	3,85%	AMEN BANK
Total				33 483 221	33 909 366	19,60%	19,65%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **742 565** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts à vue	742 565	123 673
Total	742 565	123 673

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **6 290** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Annuité EO AMEN BANK SUB 2009 (A) échue à encaisser	-	41 744
Agios Créiteurs à encaisser	4 996	5 052
Solde des Souscriptions/Rachats	1 294	-
Total	6 290	46 796

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **365 176** dinars au 31-12-2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire à payer	64 443	53 022
Rémunération du distributeur à payer	300 733	247 434
Total	365 176	300 456

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2024 à **59 226** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Solde des Souscriptions/Rachats	-	83 501
Jetons de présence	15 000	15 000
Redevances CMF à payer	14 454	11 849
Honoraires CAC à payer	27 319	27 433
TCL à payer	2 453	2 330
Retenue à la source sur CD281223/170124TANIT-TSB	-	1 159
Intérêts intercalaires encaissés d'avance	-	21 576
Total	59 226	162 848

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2024 au 31-12-2024 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2023	
Montant	132 556 103
Nombre de titres	1 056 024
Nombre d'actionnaires	1 927
Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	88 882 800
Nombre de titres émis	888 828
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(74 437 300)
Nombre de titres rachetés	(744 373)

Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	36 664
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	29 949
Frais de négociation de titre	-
Résultat incorporé à la VL (*)	9 058 913
Régularisation du résultat incorporé à la VL	1 239 181
Régularisation des sommes non capitalisables	(1 237 266)
Régularisation des sommes non capitalisables des exercices antérieurs	4 926 216
Capital au 31-12-2024	
Montant	161 055 260
Nombre de titres	1 200 479
Nombre d'actionnaires	2 238

(*) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2024

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-12-2024 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	9 100 932	(42 019)	1 239 181	10 298 094
Exercice en cours	11 151 966	-	393 444	11 545 410

(*) : Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au 31 Décembre 2024 la somme de **8 637 283** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des BTA	6 213 878	5 437 577
Revenus des obligations	2 423 405	2 649 545
TOTAL	8 637 283	8 087 122

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au 31 Décembre 2024 la somme de **4 124 562** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des placements à termes	3 878 866	1 495 527
Intérêts des certificats de dépôts	245 696	905 551
Total	4 124 562	2 401 078

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à **1 370 065** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	241 776	206 870
Rémunération du distributeur	1 128 289	965 392
Total	1 370 065	1 172 262

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à **239 814** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Redevances CMF	161 184	137 913
Honoraires commissaires aux comptes	27 204	31 142
Autres charges AGO amortis	3 856	5 126
Jetons de présence	15 000	15 000
TCL	31 531	25 063
Contribution sociale de solidarité	400	400
Autres charges	639	362
Total	239 814	215 006

5- DONNEES PAR ACTION ET RATIOS PERTINENTS :

5.1 Données par action :

Données par action	2024	2023	2022	2021	2020
Revenus des placements	10,631	9,932	7,224	6,886	6,638
Charge de gestion des placements	1,141	1,110	0,914	0,908	0,836
Revenu net de placements	9,489	8,822	6,309	5,978	5,802
Autres produits		-	-	-	-
Autres charges	0,200	0,204	0,172	0,168	0,177
Résultat d'exploitation (1)	9,290	8,618	6,138	5,811	5,625
Régularisation du résultat d'exploitation	0,328	-0,040	0,798	0,457	0,624
Somme capitalisable de l'exercice	9,617	8,578	6,935	6,268	6,249
Variation des +/- values potentielles sur titres	0,031	-0,044	0,054	-0,022	-0,026

+/- values réalisées sur cession des titres	0,025	0,099	0,000	-0,019	0,063
Frais de négociation de titre	-	-	-	-0,004	-
<u>+/- values sur titres (+) Frais de négociation (2)</u>	0,055	0,054	0,053	-0,046	0,037
<u>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</u>	9,345	8,672	6,191	5,765	5,662
<u>Résultat non capitalisable de l'exercice</u>	0,055	0,054	0,053	-0,046	0,037
Régularisation du résultat non capitalisable	0,002	-0,003	0,021	0,001	0,009
<u>Somme non capitalisable de l'exercice</u>	0,057	0,051	0,075	-0,044	0,046
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-
Valeur liquidative	143,777	134,102	125,472	118,462	112,239

5.2 Ratios pertinents :

Libellé	2024	2023	2022	2021	2020
Actif Net Moyen	161 113 941	137 886 943	122 775 774	91 901 210	70 813 265
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,85%	0,85%	0,85%	0,85%	0,85%
Autres charges / actif net moyen	0,15%	0,16%	0,16%	0,16%	0,18%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	6,92%	6,60%	5,71%	5,44%	5,72%

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la banque de l'Habitat perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion sur les états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration réuni le 9 Décembre 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints, faisant apparaître un total du bilan, de **D : 173 025 072**, un actif net de **D : 172 600 670** et un bénéfice de **D : 11 218 579** présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

3. Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

1. Votre conseil d'Administration du 28 Septembre 2021, a adopté la méthode de valorisation des BTA par référence à la courbe des taux et ce afin de se conformer à la méthode recommandée dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances, en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à leurs valeurs actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Il y a lieu de préciser que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable (Voir note 2-2).

L'évaluation de la souche de BTA 7,5% (à échoir en décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021 selon la méthode précitée a eu pour effet la comptabilisation d'une plus-value latente de 49 360 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion, semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction pour l'établissement des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable, que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons-en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de

contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 19 mars 2025

Le commissaire aux comptes

PROAUDIT

Mr. Tarak ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

1- Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

I. Conventions réglementées

I.1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2024

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de conventions nouvelles conclues par votre société et entrants dans le champ d'application de ces articles.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

I.2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2024

- Une première convention, conclue avec « BH INVEST », en vertu de laquelle cette dernière assure, pour le compte de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », les fonctions de gestionnaire moyennant une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2024, le montant de cette rémunération, s'élève à 241 776 dinars, porté parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

- Une deuxième convention, conclue avec la BH BANK, en vertu de laquelle cette dernière a été désignée dépositaire des valeurs de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », en contrepartie d'une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire « BH INVEST ».

- Une troisième convention, conclue avec l'Office Nationale des Postes, en vertu de laquelle ce dernier a été désigné distributeur des valeurs de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT », en contrepartie d'une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2024, le montant de cette rémunération, s'élève à 1 128 289 dinars, porté également parmi les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

II. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- Conformément à L'AGE du 16 juin 2016, il est prévu, à partir de l'année 2016, des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité.

Le montant de cette rémunération, s'élève à 15 000 dinars pour l'exercice 2024, porté aux charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat.

2- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 19 mars 2025

Le commissaire aux comptes

PROAUDIT

Mr. Tarak ZAHAF

ETATS FINANCIERS ANNUELS DE SICAV

SICAV BNA

SICAV BNA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **07 mai 2025** et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Samir LABIDI.

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
ACTIF			
Portefeuille-titres	3.1	2 258 837	2 048 140
- Actions et droits rattachés		2 258 837	1 903 130
- Titres OPCVM		-	145 010
Placements monétaires et disponibilités		490 168	944 313
-Placements à terme	3.2	489 180	885 366
-Disponibilités		988	58 947
Débiteurs divers		-	-
TOTAL ACTIF		<u>2 749 005</u>	<u>2 992 453</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.3	9 823	10 392
Autres créditeurs divers	3.4	17 650	30 631
TOTAL PASSIF		<u>27 473</u>	<u>41 023</u>
ACTIF NET			
Capital		2 615 734	2 835 387
Capital en nominal	3.5	2 231 400	2 635 000
-Capital début de période		2 635 000	2 349 800
-Émission en nominal		510 200	558 700
-Rachat en nominal		(913 800)	(273 500)
Sommes non distribuables	3.6	384 334	200 387
Sommes distribuables		105 798	116 043
- Sommes distribuables de la période	3.7	105 778	116 036
-Sommes distribuables de l'exercice clos		(4)	-
-Report à nouveau		24	7
ACTIF NET		<u>2 721 532</u>	<u>2 951 430</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 749 005</u>	<u>2 992 453</u>

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	4.1	150 560	133 675
- Dividendes des actions		150 560	133 675
- Revenus des titres OPCVM		-	-
Revenus des placements monétaires	4.2	55 285	67 948
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>205 845</u>	<u>201 623</u>
Charges de gestion des placements	4.3	(40 320)	(38 905)
<u>Revenus nets des placements</u>		<u>165 525</u>	<u>162 718</u>
Autres charges d'exploitation	4.4	(53 697)	(53 546)
<u>Résultat d'exploitation</u>	-	<u>111 828</u>	<u>109 172</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		(6 050)	6 864
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>105 778</u>	<u>116 036</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		6 050	(6 864)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		224 571	1 306
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		13 465	92 636
Frais de négociation de titres		(2 475)	(2 514)
<u>Résultat non distribuable</u>		<u>235 561</u>	<u>91 428</u>
<u>Résultat net de la période</u>		<u>347 389</u>	<u>200 600</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE 2024
(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	347 389	200 600
Résultat d'exploitation	111 828	109 172
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	224 571	1 306
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	13 465	92 636
Frais de négociation de titres	(2 475)	(2 514)
Distribution de dividendes	(116 019)	(76 204)
Transactions sur le capital	(461 268)	324 420
Souscriptions :	579 715	617 576
- Capital	510 200	558 700
- Régularisation des sommes non distribuables	61 802	52 012
- Régularisation des sommes distribuables	7 713	10 882
Rachats :	(1 040 983)	(293 156)
- Capital	(913 800)	(273 500)
- Régularisation des sommes non distribuables	(113 416)	(19 656)
- Régularisation des sommes distribuables	(13 767)	(4 018)
Variation de l'actif net	(229 898)	448 816
Actif net		
En début de période	2 951 430	2 502 614
En fin de période	2 721 532	2 951 430
Nombre d'actions		
En début de période	26 350	23 498
En fin de période	22 314	26 350
Valeur liquidative		
En début de période	112,008	106,503
En fin de période	121,965	112,008
Taux de rendement	12,82%	8,21%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2024

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue Hédi Noura - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers annuels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 Décembre 2024, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NC 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêt. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2024	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			1 729 330	2 258 828	83,00%	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	56 735	2,08%	0,018%
ATL	TN0004700100	50 000	142 359	211 850	7,78%	0,200%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	205 620	7,56%	0,010%
BIAT	TN0001800457	2 288	188 792	214 567	7,88%	0,006%
BNA	TN0003100609	10 000	102 409	81 710	3,00%	0,028%
CITYCARS	TN0007550015	5 000	59 300	63 010	2,32%	0,037%
DELICE HOLDING	TN0007670011	6 000	87 000	97 578	3,59%	0,023%
ONETECHHOLDING(AA)	TN0007530017	15 000	88 625	139 575	5,13%	0,028%
SAH	TN0007610017	10 000	84 893	101 170	3,72%	0,012%
SFBT	TN0001100254	6 333	52 983	73 792	2,71%	0,002%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	225 210	8,28%	0,389%
SOTUMAG	TN0006580013	37 000	114 700	234 839	8,63%	0,308%
SOTUVER	TN0006560015	4 000	50 768	50 768	1,87%	0,017%
SPDIT	TN0001400704	10 000	82 500	119 360	4,39%	0,036%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	189 009	6,94%	0,900%
TELNET HOLDING	TN0007440019	730	4 497	4 375	0,16%	0,007%
TPR	TN0007270010	30 000	122 162	189 660	6,97%	0,067%
Droits :			3	9	0,00%	-
- ABDA381/27	-	4	1	8	0,00%	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	0,00%	-
Total en Dinars			1 729 333	2 258 837	83,00%	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2024 se détaillent ainsi :

Titres OPCVM	-
Actions et droits rattachés	419 777
Entrée de titres (conversion de droits ...)	74 728
Total en Dinars	494 505

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2024 se détaillent ainsi :

	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Titres OPCVM	145 010	149 768	4 758
Actions et droits rattachés	288 642	297 349	8 707
Sortie de titres (détachement de droits ...)	74 728	-	-
Total en Dinars	508 380	447 117	13 465

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/12/2024	% de L'actif net
Compte Placement BNA	472 000	17 180	489 180	17,97%
Total en Dinars	472 000	17 180	489 180	17,97%

Les placements se détaillent comme suit :

Placement à terme	Échéance	Prix D'acquisition	Valeur au 31/12/2024
CPL LAC 100J 05 03 25 10.49%	05/03/2025	3 000	3 025
CPL LAC 300J 07 06 25 10.98%	07/06/2025	190 000	196 493
CPL LAC 300J 15 07 25 10.99%	15/07/2025	60 000	61 503
CPL LAC 300J 16 04 25 10.97%	16/04/2025	147 000	153 857
CPL LAC 300J 23 04 25 10.97%	23/04/2025	27 000	28 214
CPL LAC 300J 26 04 25 10.97%	26/04/2025	5 000	5 221
CPL LAC 300J 29 07 25 10.99%	29/07/2025	40 000	40 867
Total en Dinars		472 000	489 180

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Gestionnaire (BNA Capitaux)	9 523	10 092
Dépositaire (BNA)	300	300
Total en Dinars	9 823	10 392

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Jetons de présence	121	76
Commissaire aux comptes	8 000	8 480
Conseil du Marché Financier (CMF)	234	245
Autres (*)	9 295	21 830
Total en Dinars	17 650	30 631

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Capital début de période :		
- Montant en nominal	2 635 000	2 349 800
-Nombre de titres	26 350	23 498
-Nombre d'actionnaires	119	120
Souscriptions réalisées :		
-Montant en nominal	510 200	558 700
-Nombre de titres	5 102	5 587
-Nombre D'Actionnaires Entrant	4	1
Rachats effectués :		
-Montant en nominal	(913 800)	(273 500)
-Nombre de titres	(9 138)	(2 735)
-Nombre D'Actionnaires Sortants	(2)	(2)
Capital fin de période :		
-Montant en nominal	2 231 400	2 635 000
-Nombre de titres	22 314	26 350
-Nombre d'actionnaires	121	119

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Sommes non distribuables de la période	183 947	123 784
Résultat non distribuable de la période :	235 561	91 428
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	224 571	1 306

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	13 465	92 636
Frais de négociation de titres	(2 475)	(2 514)
Régularisation des sommes non distribuables (Souscription)	61 802	52 012
Régularisation des sommes non distribuables (Rachat)	(113 416)	(19 656)
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	200 387	76 603
Total en Dinars	384 334	200 387

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Résultat d'exploitation	111 828	109 172
Régularisation lors des souscriptions d'actions	7 708	10 882
Régularisation lors des rachats d'actions	(13 758)	(4 018)
Total en Dinars	105 778	116 036

NOTE N°4 RELATIVE À L'ETAT DE RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes des actions	150 560	133 675
Revenus des titres OPCVM	-	-
Total en Dinars	150 560	133 675

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus du compte placement à terme BNA	55 104	67 630
Revenus du compte bancaire BNA	181	318
Total en Dinars	55 285	67 948

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du Gestionnaire	39 130	37 715
Rémunération du Dépositaire	1 190	1 190
Total en Dinars	40 320	38 905

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Primes, indemnités et frais AGO	25 000	25 000
Jetons de présence	16 245	16 200
Redevance CMF	2 794	2 694
Honoraires du commissaire aux comptes	9 040	9 040
Autres (TCL et autres frais)	618	612
Total en Dinars	53 697	53 546

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS**5-1 Données par action :**

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des placements	9,225	7,652	6,999	5,554	4,135
Charges de gestion des placements	(1,807)	(1,477)	(1,465)	(1,374)	(1,323)
Revenu net des placements	7,418	6,175	5,534	4,180	2,812
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	(2,406)	(2,032)	(2,389)	(2,322)	(2,375)
Résultat d'exploitation	5,012	4,143	3,145	1,858	0,437
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,271)	0,260	0,098	-	0,005
Sommes distribuables de l'exercice	4,741	4,403	3,243	1,858	0,442
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,271	(0,260)	(0,098)	-	(0,005)
Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	10,064	0,049	3,566	4,037	(0,014)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,603	3,516	3,789	0,373	(3,385)

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Frais de négociation de titres	(0,111)	(0,095)	(0,062)	(0,033)	(0,209)
+/- value/titre et frais de négociation	10,556	3,470	7,293	4,377	(3,608)
Résultat net de l'exercice	15,568	7,613	10,438	6,235	(3,171)
Résultat non distribuable de l'exercice	10,556	3,470	7,293	4,377	(3,608)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,937)	0,875	0,223	-	0,093
Sommes non distribuables de l'exercice	9,619	4,345	7,516	4,377	(3,515)
Distribution de dividendes	(4,403)	(3,243)	(1,858)	(0,442)	(1,432)
Valeur liquidative	121,965	112,008	106,503	97,602	91,808

5-2 Ratios de gestion des placements :

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Charges de gestion de placements / actif net moyen	1,445%	1,446%	1,450%	1,455%	1,455%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	1,924%	1,990%	2,364%	2,460%	2,614%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,007%	4,312%	3,208 %	1,968%	0,487%

5-3 Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

1. *Opinion*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 26 mars 2024 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SICAV BNA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 2.749.005 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 de 105.778 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et des variations de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. *Rapport de gestion*

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. *Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

5. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Nous n'avons pas relevé des dépassements quant au respect de ces normes prudentielles.

Tunis, le 22 avril 2025

**Le Commissaire aux Comptes :
Samir Labidi**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de chercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures reconduites

L'exécution des deux conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Une première convention, conclue avec la BNA Capitaux, en vertu de laquelle cette dernière assure, pour le compte de la SICAV BNA, les fonctions de gestionnaire moyennant une rémunération annuelle (TTC) fixée à 1,4% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

Au titre de l'exercice 2024, le montant de cette rémunération s'élève à 39.130 DT ; il est porté dans les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

- Une deuxième convention, conclue avec la Banque Nationale Agricole (BNA), en vertu de laquelle cette dernière a été désignée dépositaire des valeurs de la SICAV BNA, et ce, en contrepartie d'une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT, portée également dans les charges de gestion des placements au niveau de l'état de résultat.

2. Obligations et engagements de la Société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II paragraphe 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 27 février 2007. Son montant s'élève à 2.925 DT net au titre de l'exercice 2024.
- La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 10 mars 2009. Cette rémunération se compose d'une prime annuelle sur le résultat de 4.000 net DT et d'une indemnité de 2.220 DT net par an, soit un total de 6.220 DT net au titre de l'exercice 2024.
- Le montant des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration a été fixé par l'assemblée générale ordinaire en date du 07 mai 2024 et s'élève à 16 200 DT brut pour l'exercice 2024. Il est porté en charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux de commissariat aux comptes n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 22 avril 2025

**Le Commissaire aux Comptes :
Samir Labidi**